N°503 du 12 novembre 2018-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19/05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

10e année

4ème journée des éliminatoires de la 32e CAN de football

LEQUEL DES DEUX CONGO AURA LE SOURIRE DIMANCHE ?

ALINO, ASCARIS, MOUNIAM ET TOUS LES AUTRES, À VOUS DE JOUER

☞ 16

Une nouvelle mission du FMI à Brazzaville

« LE FMI ATTEND LES ASSURANCES DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA CHINE »

déclare Alex Segura Ubiergo ☞ 8

LE CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION RELÈVE UN NOUVEAU DÉFI

☞ 7

ELONGO, OVOULAKA, NDINGA ET PALESSONGA BIENTÔT À LA BARRE

☞ 12

LE GOUVERNEMENT MOUAMBA APPELÉ A SE RANIMER

☞ 4

DU BRUIT AUTOUR DES CERCUEILS SANS CADAVRES À MINDOULI

☞ 10

Journée nationale de l'arbre

LE CHEF DE L'ETAT N'A PAS DÉROGÉ À LA RÈGLE

Le 6 novembre de chaque année, la République du Congo célèbre la journée nationale de l'arbre, décrétée depuis 1984. Pour cette année, elle a été placée sous le thème : « *l'arbre source de la diversification de notre économie, de la promotion de l'économie verte et de développement local*». Le Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso n'a pas dérogé à la règle. Il a planté son arbre au village Okondo, terre Ibami, situé à quelques encablures d'Obouya, district d'Oyo. Sur ce site de 5 hectares, plus de 2000 arbres Azobé ont été plantés à la faveur de cette 32ème journée nationale de l'arbre. Le président de la République a été reçu à la descente de son command car, par le sous-préfet d'Oyo Roger Louzaya Mamingui et par une population en liesse.

C'est en connaissance de cause que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a planté son arbre, parce que son combat pour la protection de l'environnement est naturel. Depuis 1984, il a fait de la protection des forêts son crédo. Dans ce contexte, il avait planté son millionième arbre d'eucalyptus à Pointe-Noire en 1990. Cette journée qui a été décrétée par ses soins est à plus d'un titre illustrative. Aujourd'hui, force est de constater que le planting d'un arbre a intégré les mœurs des congolais. Chacun réalise à sa juste valeur ce que représente l'arbre pour l'économie du pays en général et pour sa vie privée en particulier. Faustin Dembi, directeur du service national de reboisement, présentant la fiche technique du site Okondo qui a été retenu cette année pour le planting d'arbres, a justement indiqué que «*les activités de reboisement sont génératrices d'emplois pour les jeunes et contribuent de manière efficace à la réduction de la pression anthropique au Congo ».* De son côté, Irma Sabo, responsable du service national de reboisement (SNR), secteur Oyo, affirme que *« l'Azobé est une essence forestière qui se distingue par sa masse volumique très dense. Il se regénère rapidement dans la forêt équatoriale. L'Azobé résiste aux insectes et il est utilisé dans la fabrication des traverses des chemins de fer ».*

*On co*mprend donc avec aisance les motivations ayant présidé au choix de l'Azobé qui est planté dans cette localité pour la quatrième année consécutive. Le site d'Okondo intègre la zone économique Ollombo-Oyo et se situe à la porte d'un port moderne sur l'Alima. En initiant cette journée nationale de l'arbre, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, comme tout bon prospecteur, a voulu alerter l'opinion nationale et la communauté internationale sur les dangers de la déforestation sur la santé humaine. L'accueil qui lui a été réservé par la population sur le site, le 6 novembre dernier, est non seulement une marque de reconnaissance, mais aussi une adhésion populaire à la lumineuse idée du Chef de l'Etat. La présence de nombreux élèves sur le site le prouve merveilleusement. C'est un bon signe qui montre que la promotion de l'économie verte et le combat pour la conservation de la nature ne laissent aucune couche sociale indifférente. Une élève qui est sur le site déclare : « *aujourd'hui c'est la journée nationale de l'arbre. J'ai déjà planté mon arbre pour la conservation de la nature*».

Cette journée a été instituée par la loi 062/84 du 11 septembre 1984, puis modifiée par la loi du 15 avril 1996. Elle stipule que chaque Congolais a l'obligation de planter au moins un arbre d'essence forestière ou fruitière durant cette célébration.

On a noté sur le site, outre les autorités déconcentrées et décentralisées, les notabilités, les sages, les membres du gouvernement et les élèves. Le tout agrémenté par des danses folkloriques du terroir. La cérémonie qui s'est déroulée sous un temps clément et propice à une opération de planting d'arbres, a été précédée par des libations faites par deux vieilles femmes, propriétaires des terres Ibami.

Alexandre Mouandza

UN IMPORTANT LOT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES, DONS DU PARLEMENT CHINOIS

Le Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, a offert aux deux chambres du parlement du Congo, un lot de matériels informatique et bureautique. C'est le président du Sénat Pierre Ngolo, qui a réceptionné cette offre effectuée par l'ambassadeur de la Chine au Congo Ma-Fuling, le 8 novembre 2018 au palais des congrès.

Il s'agit d'un don d'une valeur estimative de 200 millions de francs CFA, notamment constitué des onduleurs, des photocopieurs, des ordinateurs et du matériel de vidéo production. Leur nombre varie entre 80 et 30 pour chaque type d'appareils. Pour l'ambassadeur de la chine au Congo, « *ce geste traduit le sentiment d'amitié de la Conférence consultative politique du peuple chinois, envers le Sénat et l'Assemblée nationale de la République du Congo* ».

En effet, lors de la visite au mois de juin dernier à Brazzaville, du président de cette Conférence M. Wang Yang, les institutions législatives des deux pays avaient cimenté leurs relations. Le diplomate chinois a même affirmé que les relations sino-congolaises ont actuellement atteint leur niveau maximal. Ma Fuling a par ailleurs exprimé la volonté de la partie chinoise, « *de travailler de concert avec le Sénat et l'Assemblée nationale de la République du Congo, afin de faire de la coopération sino-congolaise, la figure de proue des relations sino-africaines* ».

Pierre Ngolo réceptionnant le don de l'ambassadeur chinois

Au nom des deux chambres du parlement, le premier secrétaire du bureau de la chambre haute du parlement, Julien Epola a remercié le diplomate chinois, le gouvernement et le peuple de son pays, pour l'importante dotation faite à l'Assemblée nationale et au Sénat. Ce dernier et son collègue, le premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale, Pierre Obambi, ont paraphé le protocole de remise dudit don.

D.M.

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Activités présidentielles à Oyo

UNE NOUVELLE TURBINE POUR LA CENTRALE ÉLECTRIQUE À GAZ À DJENO

A Oyo où il a séjourné du 30 octobre au 8 novembre 2018, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a déployé une intense activité à la fois diplomatique et socio-économique. Ce qui donne à penser que le séjour du Chef de l'Etat dans cette commune n'a pas été de tout repos. Un jour après son retour d'Oyo, le chef de l'Etat s'est envolé pour la France où il a honoré l'invitation d'Emmanuel Macron à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale.

Une délégation soudanaise chez le Président

Au plan diplomatique, le Chef de l'Etat a reçu en audience, une délégation soudanaise conduite par Ahmed Dirdeiry, ministre des affaires étrangères de la République du Soudan. L'homme d'Etat soudanais était porteur d'un message de son président Omar El Béchir à son homologue du Congo Denis Sassou N'Guesso. Ce message portait sur l'ouverture, le 15 novembre 2018, des pourparlers de paix sur la République Centrafricaine. Cette rencontre qui aura lieu à Khartoum regroupera autour d'une même table, les différents groupes rebelles et le gouvernement centrafricains. Des sources proches du dossier affirment que cette rencontre pourrait déboucher sur la signature d'un protocole d'accord en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité dans ce pays voisin du Congo. Cet accord sera placé sous l'égide de l'Union Africaine. Le président Denis Sassou N'Guesso qui a été invité par son homologue du Soudan à prendre part au lancement de ces négociations a donné son accord. Notons que le 29 août 2018, les leaders de ces groupes rebelles s'étaient retrouvés à Khartoum où ils avaient échangé sur les pistes de sortie de crise.

Dans ce même cadre, le président de la République a également reçu vendredi 2 novembre dernier en audience, le ministre camerounais des Relations Extérieures, Lejeune Mbella Mbella qui était lui aussi porteur d'un message du président camerounais Paul Mbiya à son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso. Le ministre camerounais rentrait de Ouesso, dans le département de la Sangha où il a procédé le 31 octobre dernier à l'inauguration du consulat de ce pays à Ouesso. La cérémonie y afférente s'est déroulée, outre le ministre camerounais et le préfet, en présence du ministre des affaires étrangères du Congo Jean Claude Gakosso et de l'ambassadeur du Congo au Cameroun Valentin Olessongo. L'ouverture de ce consulat camerounais traduit la volonté des deux chefs d'Etat Paul Biya du Cameroun et Denis Sassou N'Guesso du Congo d'œuvrer pour une coopération agissante et solidaire, une intégration régionale forte. Le Congo et le Cameroun partagent une frontière commune et n'ont de cesse d'utiliser des voies et moyens pour renforcer leur coopération multiforme.

Il faut aussi noter au plan diplomatique, l'audience que Denis Sassou N'Guesso a accordée à la nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (O.I.F), la rwandaise Louise Mushikiwabo à Oyo. Elle a réservé sa première visite au Congo, en qualité de secrétaire générale de l'OIF pour remercier, en son propre nom et au nom de son frère Paul Kagamé, le chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso pour son soutien personnel et celui des congolais à son égard.

Au plan économique, le séjour du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso à Oyo a été aussi marqué par l'audience qu'il a accordée au président directeur général du groupe ENI, Claudio Descazi. Cette audience a eu lieu, le 6 novembre 2018 à sa résidence d'Oyo. Le directeur général d'ENI est allé informer le président de la République de l'arrivée d'une nouvelle turbine destinée à la centrale électrique à gaz de Djeno dans le département de Pointe-Noire. D'une capacité de 300 mégawatts à son installation, la Centrale électrique

Le président de la République recevant le Dg d'Eni

à gaz de Djeno aura désormais 450 mégawatts avec l'installation de la nouvelle turbine. Cette dotation va maximiser la production de la Centrale électrique à gaz de Djeno qui alimente Pointe-Noire et Brazzaville. Pour mémoire, le Congo et la société italienne ENI-Congo gèrent et exploitent, conformément aux prescriptions d'un accord signé depuis 2007, des installations et les équipements de la centrale électrique à gaz à Djéno. La part du Congo est de 80% et celle de la société ENI-Congo est de 20%.

Aussitôt après son retour d'Oyo, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso s'est envolé pour la France où il a participé dimanche 11 novembre 2018 aux festivités marquant le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Le président de la République fait partie de la centaine de chefs d'Etat étrangers invités à cette cérémonie commémorative. Au nombre de ces chefs d'Etat, figuraient Donald Trump, Vladimir Poutine, des chefs de gouvernement comme la chancelière allemande Angela Merkel, Theresa May.

Au plan social, Denis Sassou N'Guesso a participé aux obsèques du général de division Jean Jacques Morlendé qui se sont déroulées le 5 novembre 2018 à Boundji. L'ancien directeur général de la sécurité présidentielle et ancien attaché de défense à l'ambassade du Congo en France est décédé à Paris le 15 octobre dernier des suites d'une longue maladie.

Irma Patricia Oko

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

LE SAVOIR DE L'ÉLÉPHANT

Encore et toujours l'éléphant au menu de mes entretiens du soir. J'ai choisi d'approcher un homme de culture. Notre entretien a duré des heures, de longues heures d'apprentissage pour moi qui trouvais en chacune des idées évoquées, une certaine lumière susceptible de faire reculer les frontières de mon ignorance. C'est là que j'ai appris que certaines familles d'animaux ont une culture, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Selon l'homme de lettres, la culture ne s'acquiert pas forcément par la parole ou par l'écriture : on peut aussi apprendre en regardant les autres. Ceci est à la portée de nombreux animaux parmi lesquels, l'éléphant. Les scientifiques qui observent les éléphants dans leurs moindres actions auraient pu identifier, au sein de leurs populations, de nombreux comportements d'ordre culturel. Par exemple, un éléphanteau malade sait se soigner avec des plantes après avoir observé le même geste chez les plus âgés, comme le font les guérisseurs qui transmettent les connaissances de génération en génération.

En même temps, j'ai appris qu'il il existerait de vraies cultures régionales chez les éléphants comme chez les humains. Ainsi, un éléphant d'Afrique n'aurait pas les mêmes agissements que son frère originaire d'Asie, et vice-versa quoiqu'appartenant à la même espèce.

Rejoignant de temps en temps la conception traditionnaliste de mon grand-père, l'homme de culture, pardon l'homme de lettres a indiqué que ce n'est pas par hasard que suivant les coutumes qui, elles mêmes varient en fonction des aires géographiques, des époques, l'éléphant joue plusieurs rôles : à force d'apprentissage, cet animal a parfois servi de bûcheron, de puissante machine de guerre, de bourreau, d'animal d'apparat, de machine agricole et de moyen de transport pour des ballades exotiques… C'est vrai qu'il passe souvent par l'épreuve du dressage. Mais, son sens élevé de l'observation joue de beaucoup dans son comportement et dans les actes qu'il pose. A d'autres occasions, mon grand-père m'avait déjà dit que ce proboscidien est un fin observateur qui sait assimiler ce qu'il a vu et appris. N'est-ce pas qu'il sait jouer au football, une activité purement humaine ?

Alors, comment ne pas croire qu'il fait mieux que d'autres animaux qui eux, vivent dans les limites de l'instinct, du hasard ou du simple reflexe ? Comment ne pas lui reconnaitre toutes les qualités qui le sortent des rangs de ses semblables ? C'est sans doute « le connait fait » dont parlait mon grand-père dans un français approximatif tiré de ses rares conversations avec son ancien patron blanc qu'il appelait avec beaucoup de déférence, monsieur Butafocco. Le vieil homme voulait certainement parler des bienfaits, des bonnes manières de cet animal, tout comme de ses bonnes œuvres.

Jules Débel

LE GOUVERNEMENT MOUAMBA APPELÉ A SE RANIMER

Il n'échappe à personne que le gouvernement Mouamba est en train de cravacher dur afin d'affranchir le pays des difficultés auxquelles il est confronté. Dans ce sens, des mesures drastiques sont prises pour conduire le pays à la conclusion d'un programme tant attendu avec le Fonds monétaire international. Les institutions étatiques vivent les effets de ces mesures qui vont forcement faire grincer les dents des agents destinés à les faire fonctionner. On pourrait citer d'autres secteurs de la vie nationale impactés par elles. Cependant, des indicateurs renseignent que les efforts déployés à ce jour ne sont pas encore suffisants pour permettre au pays d'absorber les difficultés qui l'étreignent depuis quelques années. Bien au contraire.

Ces indicateurs sont le classement de Doing busness, les résultats de l'audit du secteur maritime congolais par l'Organisation Martime International et beaucoup d'autres.

Ainsi, le récent classement de Doing busness, édition 2019 par exemple, situe le pays à la 180ème place sur 190 Etats concernés par la revue de cette institution de la Banque mondiale. Le Congo est pratiquement avant-dernier. Mais plus inquiétant encore est de savoir que depuis 2017, notre pays connait une dégringolade dans ce classement. Ce dernier plaçait le pays au 177ème rang cette année-là. En 2018, il a perdu deux places pour occuper le 179ème rang avant de régresser à la 180ème place. Le classement publié chaque année par Doing busness n'est pas une lubie de la Banque mondiale. Elle le fait en vue de mesurer les reformes que chaque pays met en œuvre annuellement en vue de progresser dans la voie du développement.

Mais ce classement intéresse particulièrement les investisseurs qui peuvent le consulter en vue d'identifier les pays attractifs, en l'occurrence, ceux qui présentent le moins de risques à leurs investissements.

A n'en point douter. Ce sont les pays les mieux classés. Au nombre des paramètres sur lesquels se sont penchés les experts de Doing busness pour établir leur classement actuel, figurent l'obtention d'électricité, l'enregistrement des biens, le paiement des impôts, l'exécution des contrats, la résolution de l'insolvabilité sans oublier le démarrage d'une entreprise. Si l'on examine froidement le traitement de ces paramètres par notre pays, on ne peut être surpris de ce classement. Le secteur de l'électricité est loin d'être exemplaire.

En dehors des délais anormalement longs pour obtenir une ligne de la société nationale d'électricité, la qualité du produit lui-même n'est pas de nature à faire bouger un investisseur. Aujourd'hui, les clients de la société dans les deux plus grandes villes du pays, Pointe-Noire et Brazzaville sont pénalisés au motif qu'une centrale qui produit de l'électricité procède aux révisions de ses turbines. La fourniture de l'électricité y est perturbée à un haut degré. Une panne brusque pourrait passer mais une révision qui intervient à des intervalles réguliers aurait pu conduire à proposer des alternatives de sorte qu'en des périodes d'interruption comme à l'heure actuelle, aucun consommateur ne soit privé de ce produit. Encore moins les hommes d'affaire travaillant dans le froid. Quand on songe à la durée, soit 45 jours, des coupures d'électricité à vivre pendant cette période, on ne peut que ressentir de la désolation et de la frustration. Déjà sur ce chapitre, le pays perd des points et ne peut espérer améliorer son rang dans ces conditions.

Un autre caillou dans la chaussure du gouvernement

A cette contreperformance et sur un tout autre registre quelque peu éloigné du classement de Doing busness, s'ajoutent les résultats plus qu'énigmatiques de l'audit que l'organisation maritime internationale vient d'effectuer sur le secteur maritime congolais, du 29 octobre au 5 novembre dernier. A l'issue de cet audit, la mission de l'OMI a conclu «*aux écarts et aux dysfonctionnements*» dans le secteur maritime congolais. Selon certaines sources, l'organisation aurait évité de faire usage des termes qui fâchent pour désigner la triste réalité prévalant dans ce secteur. Elle aurait, à son corps défendant, opté pour des termes accommandants. L'audit a concerné les structures relevant du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, de la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire. Les structures du ministère des Finances et du Budget travaillant dans ce port ainsi que le centre d'information et de documentation maritime ont également fait l'objet de cet audit. Il était destiné à l'évaluation des capacités du Congo en tant que membre de l'organisation, à «*appliquer ses capacités et à mettre en œuvre les instruments auxquels il est partie prenante et d'améliorer le contrôle de leur application*».

Ces indicateurs éclairent les secteurs sur lesquels le gouvernement devrat orienter ses efforts pour espérer le pays à flot. Mais il y va autant de son image. Le pays ne peut être crédible si à chaque classement mondial, il végète toujours dans les profondeurs de celui-ci. Aussi, il revient de trouver des stratégies en vue de renverser le cours des choses qui n'est pas bon. Des réunions spéciales du gouvernement pourraient être entrevues pour contraindre les départements ministériels dont les faiblesses justifies les mauvais rangs du pays dans les classement mondiaux à se remettre en cause.

A défaut, des rapports pourraient être commandés aux cadres de haut niveau qui ne manquent pas dans le pays pour faire des analyses et des propositions sur les contreperformances reccurrentes des douanes et des impots. Ces cadres existent mais ne sont pas nécessairement dans la hiérarchie de l'Etat.

Le gouvernement ne peut rester de marbre suite aux contreperformances épinglées au plan mondial. Ce serait faire preuve d'un autisme aberrant.

Laurent Lepossi

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LA NATURE DU RÉGIME

Le régime issu de la Constitution du 25 octobre 2015, par sa nouveauté, et surtout survenant après des années de régime présidentiel, soulève naturellement la question de sa qualification. Nous avons déjà eu, dans nos colonnes, à présenter succinctement les régimes parlementaires et présidentiels. A l'évidence, avec un président élu au suffrage universel direct, le régime affichant par ailleurs des rapports entre gouvernement et parlement de type parlementaire, peut difficilement être classé dans les catégories classiques.

De même, s'inspirant du modèle français, tout aussi évidemment, les possibles variations dans l'équilibre constitutionnel dues à la concordance ou non des majorités présidentielle et parlementaire sont de nature à nuire à l'homogénéité du régime. L'indétermination affecte donc un régime qui, comme présentement dans l'Hexagone (sous la Ve République), peut être périodiquement mis en cause avec notamment les aléas de la cohabitation.

Ainsi donc, confronté aux catégories classiques des régimes politiques, le régime congolais comme beaucoup de régimes analogues dans le monde, parait ne pouvoir entrer dans aucune d'entre elles. Cédant à la tentation des juristes d'être des «*faiseurs de système*», M. Duverger dont les travaux font autorité dans le domaine, a découvert ou construit une catégorie nouvelle de régimes susceptible d'inclure le nôtre et ceux qui comme lui, échappent aux catégories classiques.

Les régimes pluralistes sont, en référence à leur organisation constitutionnelle, distingués en régimes d'assemblée, parlementaires ou présidentiels. A l'évidence, et sans qu'il soit nécessaire d'argumenter, ces régimes ne sauraient être soupçonnés d'être des régimes marqués par la toute-puissance du Parlement. Mais, ils ne peuvent pas non plus être rangés parmi les régimes parlementaires ou présidentiels. Du régime parlementaire, notre système possède les rapports entre gouvernement et parlement. Mais l'existence d'un président pourvu par son élection de l'autorité et jouant en fait le rôle de vrai chef du gouvernement fait sortir du schéma parlementaire où tout procède des élections législatives et se joue entre gouvernement et Parlement.

Cette autorité du président, due à son élection par le peuple, lui conférant une large autonomie, peut faire penser au régime présidentiel. Mais la séparation stricte et figée des pouvoirs qui est de l'essence même de ce régime n'y est de mise : la collaboration des pouvoirs est appelée à se perpétuer (comme en France et dans certains autres pays), en application du schéma parlementaire tant au plan de l'exercice de la fonction législative qu'à celui des rapports entre gouvernement et Parlement (mise en jeu de la responsabilité politique du gouvernement et dissolution de l'Assemblée nationale).

Il est évident que notre régime n'est pas le seul de cette espèce. Peuvent être cités : l'Autriche, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, le Portugal, sans compter des tentatives d'imitation en Europe centrale après l'effondrement des régimes socialistes. On peut ajouter en Afrique le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin, etc.

Ces régimes ont paru mériter, selon M. Duverger, d'être considérés comme un nouvel ensemble de régimes qualifiés de « *semi-présidentiels* ». L'idée n'a cependant pas été admise sans difficultés. Pourquoi « *régimes semi-présidentiels* » et pas « *régimes semi-parlementaires* ». Surtout pourquoi réunir des régimes où, au-delà des apparences de conformité, l'équilibre constitutionnel est variable ? Il est bien exact que si, en France par exemple, le régime est marqué par la suprématie du président de la République, il n'en est pas de même en Autriche, en Islande, au Portugal par exemple où la présence d'un président élu par le peuple n'influe pas sérieusement sur le jeu du régime parlementaire entre cabinet et Parlement. Mais la critique sur l'hétérogénéité de la catégorie, si elle vaut, devrait aussi valoir pour les catégories traditionnelles de régimes parlementaires ou présidentielles elles aussi fort disparates.

Germain Molingo

Lutte contre la manipulation de l'opinion

LA FÉDÉRATION PCT BRAZZAVILLE MONTE AU CRÉNEAU

C'est le grand réveil de la fédération du Parti congolais du travail (Pct) de la ville de Brazzaville, face à la manipulation de l'opinion, à des fins politiciennes par certains citoyens. Réunis en assemblée générale le 10 novembre 2018 au palais des congrès sous l'autorité du secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, les membres de ladite fédération en appellent à plus de vigilance et s'engagent à mener une campagne de proximité contre l'intox et la manipulation de l'opinion.

Pierre Ngolo et le président du comité Pct - Brazzaville au meeting

Les jeunes, les femmes ainsi que toutes les autres composantes du Parti congolais du travail sont révoltés par l'exploitation à des inavouées, du moindre fait social quoique ordinaire, par des milieux politisés. Pour manifester sa désapprobation de ces pratiques intolérables, la fédération de Brazzaville est sortie de son mutisme en organisant un meeting en salle ponctué par les déclarations des organisations des femmes (Ofc), des jeunes (Fmc) et par le président de la fédération Pct Brazzaville, Gabriel Ondongo.

Des déclarations focalisés sur les « mensonges grossiers, la calomnie et les montages » contenus dans le livre de Dominique Nkounkou et la récupération par des états-majors politiques de la récente crise d'hystérie collective dans certaines écoles. Des manœuvres aux travers desquelles, les auteurs sèment le trouble dans les esprits, pour susciter le doute au sein d'une opinion, sous le choc de la crise économique. D'où l'appel du Pct Brazzaville à redoubler de vigilance. « Il n'y a jamais eu de génocide des laris au Congo. Les laris vivent en paix et en harmonie avec les autres. Ils parcourent, sans être inquiétés l'ensemble du territoire national », a signifié la jeunesse du Pct.

De son côté, le secrétaire général du Pct qui a pris acte de ces déclarations, a demandé à la fédération Pct Brazzaville à mener des actions efficaces sur le terrain. « A la campagne de désinformation, de manipulation et d'intoxication de l'opinion, il faut opposer la vérité. Le génocide des laris est une invention à des visées politiques », ajoute le secrétaire général du Pct.

Pour Pierre Ngolo, il faut sortir de l'obscurantisme qui tend à prendre le phénomène d'hystérie collective comme un fait qui relève de l'occultisme. La récupération politicienne de ce phénomène et la manipulation de l'opinion par Dominique Nkounkou sont des actes par lesquels des milieux sulfureux veulent atteindre un système, en créant les conditions d'une alternance par la violence. Il faut que nous ouvrions les yeux, il faut que la crise nous amène à prendre conscience, recommande-t-il, avant d'inviter les membres du Pct Brazzaville à mener des actions sur le terrain.

E.O.

Une vue des membres du Pct

LIBRES PROPOS

DOMINIQUE KOUNKOU, UN APPRENTI SORCIER

Nous ne revenons pas sur les âneries contenues dans le livre de Dominique Kounkou pour faire de cet homme un héros, mais plutôt pour souligner à quel point il est le héraut d'une pratique qu'il innove en politique : l'affabulation sur un sujet aussi douloureux que la guerre du Pool, dont ce compatriote connaît le déclencheur ainsi que ses amis qui mis à feu et à sang ce département pour des raisons bassement politiciennes.

De toute évidence, Dominique Kounkou a mis le pied dans la fourmilière et il ne s'en prendra qu'à lui-même s'il concentre aujourd'hui sur sa pauvre personne l'indignation de tout un peuple. Car on n'écrit pas n'importe quoi et dans le cas d'espèce, son livre se devait de coller strictement à la réalité au lieu d'y servir la cause de ceux qui veulent accéder au pouvoir par tous les moyens y compris en marchant sur des cadavres et en semant la désolation.

Ainsi, un ouvrage de ce genre, qui s'écarte volontairement de la réalité pour relayer les fantasmes de certains hommes politiques, incapables d'accéder au pouvoir par des voies démocratiques n'est pas digne d'être édité encore moins d'être acheté. On se demande d'ailleurs quelle mouche a piqué l'éditeur pour le publier. Car un éditeur est d'abord un homme de devoir, qui doit se donner la peine de parcourir le manuscrit d'un regard critique afin d'éviter le martyre à un lectorat désormais exigeant, qui recherche autre chose dans la littérature qu'une banale évasion, qui refuse qu'on le prenne pour un idiot, qui dit non au conformisme de la pensée et qui ne s'intéresse pas à la vulgarité dans laquelle se vautrent les politiciens.

Le manque de sérieux de l'auteur dégouline pourtant dans l'ensemble de ce livre. Nous avons vainement cherché, dans toutes les pages de ce livre étonnant que nous avons dépouillé ligne après ligne, une quelconque preuve, ni même un simple indice d'un génocide ou d'une tuerie massive. L'auteur lui-même, dans la situation très inconfortable dans laquelle il s'est trouvé, s'est bien gardé, et pour cause, d'en donner une définition sinon exhaustive, du moins partielle.

Notre persévérance nous a malgré tout permis de déceler moult affabulations et montages éhontés capables d'induire en erreur un lecteur non averti. L'auteur de ce livre dérangeant ne fait d'ailleurs pas de concession au sens critique et scientifique qui devrait normalement prévaloir dans une telle circonstance. On cherche en vain, dans son style, les démonstrations dont une telle littérature est pourtant prodigue. Nous avons plutôt affaire à une prose nue, et de ce fait, d'une pauvreté intellectuelle manifeste. Il y a quelque chose d'insalubre dans un ouvrage de cette nature, qui tourne le dos à une démarche strictement scientifique pour s'inscrire délibérément dans une formule ouvertement pamphlétaire.

Tout compte fait, ce petit livre, petit par la nânisme de l'effort intellectuel est les grossièretés qui y affluent, décrédibilisent singulièrement son auteur. Ce qui nous permet d'affirmer que cet ouvrage n'est en fait qu'une grande imposture.

Ce qui demeure plus troublant, c'est l'attitude de l'éditeur qui n'est pas un nouveau venu dans ce monde de l'édition, qui jouit donc une forte expérience et qui n'a pas été suffisamment sévère en lançant un jeune auteur qui s'est révélé une nullité et son livre, une œuvre d'art sans valeur.

Il sera toujours temps de confesser avec une noble mélancolie qu'on s'était trompé, qu'on avait cédé à un enthousiasme, mais que, tout bien pesé, on demeure impardonnable car mieux vaut pêcher par excès de naïveté que par défaut de méfiance. C'est dur, il est vrai, de pousser des exclamations de bonheur en croyant avoir découvert un trésor, pour ensuite déchanter parce que le trésor en question n'était qu'un mirage. Que l'oiseau rare s'est mué en un pitoyable apprenti sorcier.

Aimé Raymond Nzango

Romain Vivien Manangou

« L'OPPOSITION CONGOLAISE NE SE RASSEMBLERA PAS »

Le Congo est malade de sa classe politique. Telle est la conviction profonde de Romain Vivien Manangou qui œuvre pour la montée d'une nouvelle élite politique. Le tonitruant porte-parole de Guy Brice Parfait Kolélas pendant la présidentielle de 2016, qui se pose en homme politique nouveau format ne croit plus aux hommes providentiels. Cet universitaire qui ne voit non plus un parti répondant à ses aspirations, estime que le rassemblement de l'opposition est une chimère. Deux ans après sa démission de l'UDH-Yuki, il expose, sans briser le respect dû aux aînés, les causes réelles qui l'ont contraint à lâcher le président de l'UDH-Yuki Guy Brice Parfait Kolélas.

Le Patriote : ***Ne pensez-vous pas qu'en démissionnant du poste de porte-parole de Guy Brice Parfait Kolélas après la présidentielle de 2016, vous avez compromis votre carrière politique ?***

Vivien Manangou : Non. Au contraire, ma vie politique a connu une accélération. J'étais candidat aux législatives 2017 dans la première circonscription électorale de Tié-tié à Pointe-Noire. Je suis constamment invité dans des colloques internationaux où se joue le destin des nations. Je suis aussi invité à participer aux grands débats sur les médias internationaux et nationaux. Lorsqu'on démissionne d'une organisation politique, on prend un temps pour retrouver ou accélérer ses propres marques. Je comprends l'impatience qui se manifeste, mais je serai au rendez-vous des Congolais.

L. P : ***Est-ce parce que le passé est douloureux que rien ne filtre sur ce qui vous a séparé avec le président de l'Udh-Yuki ?***

R. V. M : Qu'on ne fantasme pas sur les raisons de ma démission. Je suis venu chez Kolélas seul et sans bruit. Il était dans une dynamique qui me paraissait importante et pour laquelle je pouvais apporter mon expertise. Je l'ai fait pendant un an. Politiquement et stratégiquement, on était en total désaccord avec le président Kolélas. On ne peut pas être porte-parole de quelqu'un si la confiance n'est plus absolue. Il fallait que je tire les conséquences. Si je n'avais pas démissionné, le président Kolélas m'aurait démis. Il n'y avait ni confiance absolue, ni accord total, et la logique convergeait à la séparation.

L. P : ***De quoi parlez-vous en évoquant le défaut de confiance, d'accord et de ligne politique ?***

R. V. M : Je n'ai jamais été membre du Mcddi ou de l'Udh-Yuki, même si j'ai été aux côtés du président Kolélas à l'origine de l'initiative de la création de l'Udh. Mais nous ne nous entendions plus sur tout, sur le positionnement politique, la stratégie à adopter face au pouvoir et face à l'opposition. Je voulais d'une position claire, alors qu'il était dans une attitude plus centriste, prônant à la fois l'ouverture et la fermeture, donc une stratégie de l'anguille. Je ne pouvais plus porter sa parole, au risque de le trahir ou de trahir mes propres convictions.

L. P : ***Quelle leçon politique avez-vous tiré à partir de cette expérience auprès de ce candidat de l'opposition à la présidentielle?***

R. V. M : J'ai beaucoup appris auprès de Parfait Kolélas, des cadres qui l'entouraient et des autres leaders de l'opposition. J'ai retenu que ce ne sont pas les hommes qui font les grandes idées, mais des collectifs homogènes. Au finish, je ne crois plus aux hommes providentiels. Le Congo se portera mieux lorsqu'on arrêtera de penser qu'untel est magistral ou génial. La construction de ce pays passera par une force collective.

L. P : ***Ferez-vous votre retour sur la scène politique en solo ? Intégrerez-vous une formation ou en créerez-vous une ?***

R. V. M : La politique est une affaire collective. Personne ne se suffit. On a besoin des idées et de la base, d'être fort et nombreux. On ne la fait pas en solo. Je ne fais pas de carrière politique. C'est un engagement. Je ne vois pas un parti qui répond à mes aspirations aujourd'hui, ni sur le plan idéologique, ni sur le plan du pragmatisme. Je comprends qu'au Congo les idéologies politiques n'existent pas puisque les idéologies occidentales ont très peu d'adéquation avec notre réalité. Tel que les partis fonctionnent aujourd'hui, ils ne sont pas adaptés au Congo de demain. Les partis politiques actuels sont des rassemblements ethniques, des centres d'intérêts familiaux, des moyens de promotion individuelle ou de carrière politique. Dans ce contexte, je ne vois aucun parti que je peux intégrer. En revanche, il reste la dernière hypothèse qui consiste à créer un parti. Mais je ne suis pas parti pour créer un parti politique, mais pour mettre en place un mouvement politique de réflexion et d'action.

L. P : ***Quelle nouveauté apportera votre mouvement ?***

R. V. M : Il va penser quel Congo construira-t-on dans 20 ans. Ce Congo qui demande la mise en place et la mise en commun des énergies et des synergies qui vont au-delà des cellules tribales, claniques, ethniques ou familiales. Sous le concept « Barbecue citoyen », donc autour de la bouffe on ne demande à personne d'où vient-il. J'organise des noyaux qui travaillent dans ce sens. A Brazzaville, autour d'un repas avec des jeunes de Kintélé, Talangaï, Ouenzé, Mfilou, Bacongo, Madibou, Makélékélé…nous avons discuté du Congo de demain. Je suis allé à Pointe-Noire, j'ai fait la même chose à Nkayi. Je ferai autant à Ouesso, Impfondo… L'idée est de dénicher les jeunes qui veulent s'engager en politique et qui représentent la diversité et l'unicité du Congo. Ensemble, nous réfléchissons à la mise en place de ce mouvement politique dynamique.

L. P : ***Qu'est-ce qui vous empêche de vous rassembler autour d'un idéal commun à l'opposition ?***

R. V. M : Le rassemblement de l'opposition est une chimère, parce que les acteurs ne sont pas sincères. Ils prennent les Congolais pour des cruches. J'ai eu à échanger avec des leaders de l'opposition qui disent clairement qu'ils sont contre un tel rassemblement. Le message de rassemblement qu'ils passent aux médias ne sort pas du cœur. Personne ne veut se rassembler avec personne à l'opposition. Donc, l'opposition congolaise ne se rassemblera pas. Chacun joue pour sa petite

Romain Vivien Manangou

chapelle ou carrière politique. Je dis bien personne n'a dépassé l'étape du calcul républicain. Donc il n'y aura pas de rassemblement et on n'a pas besoin du rassemblement de l'opposition. J'ai besoin des hommes politiques sincères et capables d'apporter la contradiction à la majorité.

L. P : ***Quel avenir politique entrevoyez-vous en tant qu'homme politique nouveau format ?***

R. V. M : Dans ce contexte et avec la classe politique actuelle, il est sombre. Mieux vaut avoir un régime tyrannique qu'une opposition faible. C'est l'opposition qui empêche à un régime de devenir tyrannique. Montesquieu a dit que la tendance de tout homme, noir ou blanc, qui a un pouvoir est d'en abuser…Si vous avez en face d'un pouvoir qui abuse du pouvoir, une opposition qui ne sait pas ce qu'elle pense, on est dans la merde. Il faut urgemment la montée de nouvelles personnalités politiques. Le Congo doit se débarrasser de ses fils qui font de la politique un métier. Lorsqu'on fait de la politique un métier, on s'y accroche même si on cumule des bêtises. Il faut que nous facilitions l'émergence de cette nouvelle classe hétérogène, mue par le désir de faire avancer le pays ; capable de pousser dehors ceux qui sont à l'opposition et à la majorité. Il faut faire jouer un rôle au peuple. Il faut que le peuple prenne conscience que rien ne se fera sans lui. Je dis toujours que tout pouvoir perdure par la volonté du peuple.

L. P : ***Que dites-vous à ceux qui vous présentent comme un carriériste de l'opposition ?***

R. V. M : Je suis enseignant-chercheur à l'université Marien Ngouabi. Je mène plusieurs activités. Juriste de formation, je suis conseil auprès des entreprises et des particuliers. Récemment à Séoul, j'ai participé au congrès mondial de droit constitutionnel. En mars, j'étais à Abidjan pour un colloque sur l'implication des ethnies dans les rapports politiques et j'y ai exposé sur l'encadrement constitutionnel du fait ethnique. En décembre à Cotonou, je participerai aux quatrièmes journées scientifiques du Cames. J'ai écrit en droit pur et je m'apprête à boucler un ouvrage titré «*les sept péchés capitaux du Congo*»…

L. P : ***Que dites-vous en conclusion ?***

R. V. M : Les Congolais ne se connaissent pas assez. J'ai toujours été surpris de voir combien de fois les gens sont incapables, lorsqu'ils habitent la banlieue nord de Brazzaville, de traverser le rond-point CCF et lorsqu'ils habitent Brazza sud, de faire l'autre côté. Les hommes politiques s'en foutent. On ne développera pas le Congo si ses populations ne se connaissent pas.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

LE CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION RELÈVE UN NOUVEAU DÉFI

« Le chien aboie, la caravane passe » dit un adage. Ainsi, malgré la pluie de critiques qui s'abat sur lui, Pascal Tsaty Mabiala avance lentement et sûrement comme en témoignent les 60 membres du conseil des partis de l'opposition congolaise qui exercent depuis le 10 novembre 2018, la plénitude de leurs fonctions. Le calendrier de travail prévoit l'examen et l'action du plan de travail et du programme d'activités dès le 17 novembre prochain. Leur installation par leur chef pascal Tsaty Mabiala a été marquée par un discours dans lequel le chef de file a rappelé les valeurs défendues par l'opposition républicaine, les ambitions qu'elle nourrit et réitéré son appel au renforcement de la lutte contre les antivaleurs pour sortir le Congo de la crise actuelle.

Le présidium de la cérémonie

Cette session inaugurale du conseil des partis de l'opposition a connu la participation des représentants du parti des républicains (Pr), du Rassemblement panafricain pour le développement intégral (Rpdi), de l'Union patriotique des démocrates congolais(Updc), du Mouvement national pour la libération du Congo (Mnlc), de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), de l'Union des patriotes démocrates congolais (Updc), de l'Union des démocrates humanistes (Udh-Yuki), du Parti pour l'action de la République (Par Mâ), du Front des partis républicains congolais(Fprc), de l'Alliance congolaise pour l'unité et la liberté des peuples (Aclup), de la Dynamique pour le développement du Congo (Ddc) et l'Union pour la démocratie et la République(Udr-Mwinda).

Dans son message, le chef de file de l'opposition Pascal Tsaty Mabiala a fixé les esprits sur l'existence d'une seule opposition face au pouvoir dans toute démocratie. Et, le Congo ne fait pas exception, malgré son morcellement incongru en « *opposition radicale, institutionnelle, alimentaire, centriste* ».

Pascal Tsaty Mabiala reconnait que le caractère pluriel de l'opposition ne l'empêche pas à se doter d'un programme politique lui garantissant la conquête démocratique du pouvoir. Du regard introspectif du chef file de l'opposition, il ressort que la lutte contre les antivaleurs est la pierre angulaire du programme de sortie de crise. Il s'indigne du fait que le Congo soit devenu « *le mouton noir de l'Afrique centrale, parce qu'il est, avec la Guinée équatoriale, le seul Etat de la sous-région à ne pouvoir conclure un programme d'ajustement budgétaire avec le Fmi* ».

En conséquence, Pascal Tsaty Mabiala affirme qu'il est de la responsabilité du président de la République de prendre les mesures idoines pour sauver le Congo de la crise économique. « *Le peuple congolais attend les grandes décisions contre l'impunité et non les simples discours* », a-t-il déclaré. L'opposition croit que le rapport de l'Inspection générale d'Etat sur les détournements dans certains ministères notoirement connus et celui du président de la commission nationale de lutte contre la corruption devrait servir de test de la rigueur et de l'impartialité de l'Etat face à l'inconséquence politique et la délinquance financière.

Ernest Otsouanga

Architectes de la région centre d'Afrique

DES INSTANCES POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'AVENIR

Le conseil de l'Union des architectes d'Afrique (UAA), région centre a tenu sa première réunion à Brazzaville, les 10 et 11 novembre 2018. A l'issue de cette réunion, un conseil régional a été mis en place pour relever les différents défis liés à leur profession.

Les travaux de cette réunion qui ont regroupé les présidents des Ordres des architectes du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de Sao Tomé et Principe et du Tchad, ont été ouverts par le ministre congolais de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat Josué Rodrigue Ngouonimba. On y a noté la présence du président de l'Ordre des architectes du Congo Joseph Bakolojoué, du vice-président de l'UAA Donatien Kassié et du président de l'Union des architectes africains Lionel Victor.

Ces différentes personnalités ont, dans les discours respectifs mis l'accent sur l'importance du rendez-vous de Brazzaville. Joseph Bakolojoué a invité ses collègues à s'impliquer à travers ces retrouvailles, afin de relever le défi de l'avenir, en ces termes : « aujourd'hui plus que jamais, face aux exigences nouvelles que nous imposent la modernité, la qualité architecturale, le développement de de la technique et les contraintes environnementales et de l'aménagement urbain, nous architectes avons l'impérieuse obligation de nous mettre en évidence, en commençant nécessairement par la mise en place de nos organes de travail ».

Et le vice-président de l'Union des architectes d'Afrique région centre de préciser à son tour, que ces nouvelles contraintes sont une nécessité impérieuse pour les professionnels du bâtiment, afin d'harmoniser leur pratique professionnelle avec les avancées de la technologie et de la culture architecturale. De son côté, le président de l'Union des architectes d'Afrique a rappelé quelques précautions à prendre par l'ensemble des architectes du monde, pour faire face aux nouveaux enjeux technologiques et environnementaux. Au nombre de celles-ci, l'orateur a évoqué l'amélioration des normes et des performances ; la solidarité entre architectes ; la préservation du patrimoine culturel et architectural de chaque pays.

La mission des instances mises en place a été précisée par le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba. Il est question pour lesdites instances, « de renforcer les capacités professionnelles des architectes, de trouver des formes de solutions architecturales qui tiennent compte des contraintes historiques, technologiques et climatiques. Le tout lié à la promotion des matériaux locaux, au renforcement du cadre législatif et réglementaire du secteur de l'architecture, dans chaque pays de la région centre d'Afrique et le monde »

Dominique Manga

Une nouvelle mission du FMI à Brazzaville

« LE FMI ATTEND LES ASSURANCES DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA CHINE »

déclare Alex Segura Ubiergo

La mission du Fonds monétaire international en séjour de travail à Brazzaville est à l'ouvrage depuis le 5 novembre courant. Sous la conduite de monsieur Alex Segura Ubiergo, elle poursuivra ses consultations avec les autorités congolaises jusqu'au 15 novembre prochain. A en croire le chef de mission, le Congo réunit tous les critères déclencheurs exigés par le FMI. La seule pièce qui manque au dossier, ce sont les assurances de financement de la Chine, imposées par le conseil d'administration de l'institution financière.

Le ministre des finances et les deux délégués du FMI

Le FMI et le Congo sont à un doigt de la signature du programme. Malgré une conjoncture difficile caractérisée par la baisse drastique des recettes publiques et une dette jugée insoutenable, le pays a réussi à satisfaire les trois principales conditions qui constituent aussi les exigences majeures du FMI. Ce sont :

- L'adoption par le gouvernement d'un budget (2018) conforme aux paramètres du programme ;
- La publication d'une étude diagnostique du gouvernement sur les questions liées à la gouvernance et à la corruption, réalisée avec l'assistance du FMI ;
- La présentation au Parlement d'un amendement à la loi portant création de la SNPC, pour rendre obligatoire chaque année, la publication des audits de ses comptes, ainsi que ceux de ses filiales.

A ce jour, seule une condition technique, indépendante de la volonté du gouvernement du Congo, fait défaut. Elle est liée aux assurances de financement que les Etats membres du conseil d'administration du FMI attendent de la Chine, en sa double qualité de créancier principal et de partenaire stratégique du Congo. Il n'est un secret pour personne, depuis longtemps, le Fonds monétaire international conditionnait son aide au Congo, aux réformes surtout, à la restructuration de la dette extérieure estimée à 5 784 milliards de francs CFA ; soit plus de 120% du PIB. La portion de la dette vis-à-vis de la Chine culmine à 1.776 milliards francs CFA.

L'ayant compris, les deux parties ont résolu d'engager ces discussions directes. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission que le ministre des finances et du budget, Calixte Nganongo effectue en Chine, depuis quelques jours. Ce pays qui est une voix bien écoutée au sein du conseil d'administration du FMI n'a cessé de manifester son engagement à soutenir le Congo. Mais, ces bonnes intentions de ce partenaire stratégique se heurtent souvent aux obligations presqu'inflexibles du FMI. Aujourd'hui, il est question pour le Congo, d'obtenir un engagement clair de la Chine ; un engagement détaillé de la restructuration de la dette, en termes de confirmation du volume de cette dette, des échéances de remboursement et des taux d'intérêts. Ce qui, aux yeux du conseil d'administration du FMI, aurait valeur de caution incontestable et permettrait de récréer la confiance.

Toutefois, pour sortir de l'impasse le plus tôt possible, des démarches parallèles ne sont pas exclues, singulièrement, en direction des traders de la SNPC que sont : Trafigura, Glencore et Vitol. Il est entendu que le conseil d'administration du FMI ne pourrait donner son feu vert à un plan d'aide au Congo que lorsque ce pays et ses différents créanciers auront trouvé un compromis. En attendant de sortir de ce cercle vicieux, tous les regards sont tournés vers la Chine dont le rôle est plus que prépondérant.

Jules Débel

Résultats de l'audit de l'OMI

DES ÉNORMITÉS RELEVÉS ET DE NOUVELLES PRATIQUES EXIGÉES

La norme de l'organisation maritime internationale (OMI) n'est pas respectée à la lettre au Congo. C'est ce qui ressort de l'audit réalisé récemment par cette institution spécialisée de l'ONU. Des points positifs ont été certes constatés, mais l'audit de cet organisme révèle des écarts qui nécessitent des corrections urgentes. Cette déconvenue n'a pas laissé indifférent le gouvernement qui a d'ailleurs annoncé sa ferme détermination à respecter la norme édictée par l'OMI.

Les experts internationaux qui ont identifié ces écarts ont aussi constaté des bonnes pratiques. De même, ils ont proposé des pistes de solutions. En une semaine, Caroline Nemane et sa suite ont audité une vingtaine d'administrations publiques et privées relevant des ministères des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Ces fins limiers ne sont pas passés outre, les secteurs d'hydrocarbures, des finances, de la défense, du tourisme et de l'environnement, des postes, des télécommunications et de l'économie numérique. L'audit a ciblé également les quatre domaines principaux à savoir, le domaine de responsabilités incombant à l'Etat, les obligations du Congo en tant qu'Etat pavillon, les droits et obligations du Congo en qualité d'Etat côtier, la surveillance de la navigation maritime et la lutte contre la pollution qui ont été passés au peigne fin.

En contrôlant la direction générale du port autonome de Pointe-Noire, l'Anac, le centre d'assistance météorologique, le centre national d'informations et de documentation maritime, le guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), les directions générale et départementale de l'environnement de Pointe-Noire et du Kouilou, la direction générale des hydrocarbures, l'état-major de la marine marchande, la direction générale de la pêche, la direction générale des douanes, l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, ces auditeurs ont constaté des faiblesses et indiqué des voies à suivre pour que le Congo devienne le bon élève de l'OMI. Selon les responsables des administrations auditées, ces écarts notifiés font partie du plan qui a été concocté

Photo de famille après la restitution des conclusions de l'audit

avec l'apport des membres du gouvernement des administrations concernées. Le plan sera transmis au responsable de l'OMI dans un futur très proche. Au nom de l'OMI, Caroline Nemane a renouvelé sa confiance au Congo et espère qu'il respectera les conventions de l'organisation.

Pour le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Fidèle Dimou, le Congo « *prend acte des écarts et dysfonctionnements, mais rassure la communauté maritime de son engagement à tout mettre en œuvre pour que les conclusions servent d'appui à l'amélioration des stratégies et politiques maritimes. L'action du gouvernement va être orientée vers ces défis pour éradiquer les dysfonctionnements ayant conduit à ces écarts* ».

Ernest Otsouanga

LE TRÉSOR PUBLIC EXPLORE LA TITRISATION DE LA DETTE INTÉRIEURE DE L'ETAT

Le séminaire y relatif se tient depuis le 8 novembre 2018 à Brazzaville. Y participent, des cadres des administrations et des régies financières. Le ministère des finances, la direction générale du trésor public ainsi que les bénéficiaires s'accordent à dire qu'il augure d'un nouvel espoir dans le traitement, la gestion voire l'apurement de la dette intérieure de l'Etat. Les travaux sont placés sous le patronage d'Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des finances et du budget.

Ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre des stratégies de renforcement des capacités des personnels évoluant dans les structures ci-dessus citées, débouchera sur la création d'un comité de pilotage, chargé de mettre en œuvre les prérequis indispensables à la titrisation des créances. Selon Henri Loundou, « *ce comité devrait élaborer une communication de masse, visant la présentation de la titrisation au public. A savoir les créanciers de l'Etat et les potentiels acheteurs des titres à venir* ».

En effet, ce séminaire est destiné aux acteurs de la mise en œuvre des politiques d'émissions et d'amortissement des effets publics négociables ainsi que leurs prérogatives. Il s'articule sur la nature juridique des titres à émettre, leurs caractéristiques ainsi que sur les modalités de leur émission, de leur amortissement et de leur cessibilité. Les participants à ce séminaire ont entre autres missions la redéfinition des modalités de fixation de la maturité des titres à émettre, la fiscalité afférente aux revenus issus des titres, les modalités de règlement et la garantie des paiements des titres à échéance. En rappel, une réunion de concertation des spécialistes des valeurs du trésor public était organisée à Brazzaville, en septembre dernier. Son

Une vue de la séance de travail

but était de faire le point de l'expérience du Congo sur le marché de titres publics à souscription libre, afin d'en identifier les faiblesses et d'envisager les solutions à même de garantir le succès des futures émissions.

La réunion avait recommandé au Congo de faire aboutir le dispositif d'apurement de sa dette intérieure par titrisation qui consiste à transformer les créances de l'Etat en effets publics négociables au terme de la signature d'une convention entre l'Etat et chacun de ses créanciers. Pour l'efficience du processus, l'encadrement juridique censé règlementer l'émission et la gestion des effets publics négociables doit être précis et clair. D'où l'intérêt de la formation en cours.

Henriet Mouandinga

Département du Pool

DU BRUIT AUTOUR DES CERCUEILS SANS CADAVRES À MINDOULI

Une atmosphère funeste règne au plein centre-ville de Mindouli. Et pour cause la fabrication accélérée et en quantité industrielle des cercueils dans un atelier de menuiserie situé au marché. Pendant que les officiels et les citoyens lambda ignorent la finalité de ce matériel lugubre, les responsables et les ouvriers de l'atelier observent l'omerta. Des sources sûres indiquent cependant que ces centaines de cercueils ont été commandés, sous-couvert du pasteur Ntoumi, qui entend exhumer puis inhumer, selon ses propres rites les Ninjas-Nsiloulous morts dans les affrontements avec la force publique.

Des cercueils en attente d'éventuels occupants

La réalité dépasse l'entendement. Tout se passe comme dans un film d'horreur. Tout le monde veut savoir à qui appartient et à quoi sert la panoplie de ce matériel lugubre. Si dans la menuiserie, les fabricants restent motus et bouches cousues, dans la cité des citoyens chuchotent et affirment qu'il y aurait plus d'une centaine de pièces fabriquées. La commande a été faite par un certain «Le Dur», homme de main présumé du pasteur Ntoumi.

Comme dans un film de zombies

Des sources concordantes précisent que l'atelier fabriquera entre 300 à 400 cercueils. L'envoyé de Frédéric Bintsamou aurait fourni lui-même les planches vraisemblablement sorties de ses scieries. Il aurait envoyé deux collaborateurs dont un s'appellerait Le Dur pour négocier ce marché. Ils seraient revenus par la suite déposer les planches. « *On se demandait à quoi servirait tout ce matériel. On a appris qu'on allait fabriquer un lot de cercueils, pour le compte du révérend pasteur Ntoumi*», concède un citoyen.

Parmi les adeptes et les Ninjas-Nsiloulous qui ne sont pas encore affranchis de son autorité, les plus diserts affirment que les cercueils appartiennent à Ntoumi. «*La guerre est finie. Pendant les combats les militaires qui tombaient étaient enterrés avec honneur à Brazzaville. Mais pas les Ninjas-Nsiloulous. Ceux qui étaient tombés, étaient enterrés à la va-vite. La consigne était de ne laisser un seul cadavre se décomposer à l'air libre pour ne pas entamer le moral des survivants. Au cas où on ne pouvait le faire immédiatement, on revenait quelque temps après. Maintenant que la paix règne, ils ont droit aux funérailles dignes. Le chef y tient* », explique un ex-combattant. Cette opération qui se limitaient à Mindouli et sa banlieue s'étendra sur tout le Pool et les départements frontaliers, indique-t-on des sources non encore confirmées. D'aucuns parlent des âmes errantes qu'il faut maitriser, en organisant en leur faveur des obsèques dignes.

Des âmes qui serviraient à l'avenir

L'entourage de Ntoumi confirme que ce dernier exhumera ses combattants et les inhumera au terme d'un rituel qui conférerait l'immortalité aux « *âmes qui seraient utiles dans de nouvelles épreuves. Ces âmes combattront à la place des vivants pour la victoire finale. Donc, si jamais il y a un problème, il y aura des invisibles parmi les combattants* ».

En l'absence des explications du pasteur Ntoumi, de nombreuses interrogations restent sans réponses. Car, nul ne sait si Frédéric Bintsamou est bel et bien l'initiateur de cette opération macabre. Si oui, a-t-il le pouvoir d'exhumer ces Ninjas-Nsiloulous morts, sans informer les structures habilitées et sans associer des services des pompes funèbres.

Marlène Samba

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

UN GROS VÉHICULE SE RENVERSE À NKOUO

Suite à la pluie battante du jeudi 8 novembre 2018 ayant englouti une partie de la chaussée de la N°2, un véhicule rempli de marchandises s'est carrément renversé à quelques encablures de Nkouo. Heureusement qu'il n'y a eu ni morts, ni blessés.

La nationale N°2, dans son tronçon entre Massa et Ingah, devient une véritable vasière après chaque pluie. Cette partie ayant perdu le goudron, a laissé de gros trous qui donnent du fil à retordre aux chauffeurs qui empruntent cette voie. Il y a à peine un mois, le Patriote avait dénoncé l'état de dégradation très avancé de cette route notamment entre Massa et Ingah.

Aujourd'hui, cette partie de la route devient un véritable traquenard pour les automobilistes. Certes une partie est entrain d'être réhabilitée par une entreprise chinoise, mais la fin du calvaire n'est pas pour bientôt. Pourtant Massa et Ingah qui ne sont distants que d'une trentaine de kilomètres nécessitent aujourd'hui, plus d'une heure pour relier les deux villages. L'accident de Nkouo est une chaude alerte pour le gouvernement et une inquiétude grandissante pour les usagers de la nationale N°2.

Les conséquences de la dégradation de la nationale n° 2

Des sources concordantes indiquent que plusieurs véhicules s'y enlisent fréquemment, gênant ainsi, la circulation qui, elle-même est déjà chaotique sur ce tronçon.

Des grands travaux doivent urgemment être entrepris sur cette voie, au regard de l'accélération de son dépérissement. Aujourd'hui, cette route permet d'évacuer au port autonome de Pointe-Noire, le bois et la planche exploité dans le septentrion.❐

Veillées mortuaires

DE HAUTS LIEUX DE DÉPRAVATION DES MŒURS

Dans la société congolaise d'hier, les veillées mortuaires étaient considérées comme de hauts lieux d'intense douleur et de compassion pour les familles éprouvées. De nos jours, elles deviennent des points consacrés aux comportements déviants. Cadres idéaux pour exprimer son attachement au disparu, les veillées mortuaires sont transformées en lieux impudiques. Certains jeunes abusent de la famille éplorée, d'autres par contre, se livrent à la consommation immodérée de l'alcool en quête de nouvelles conquêtes.

Les veillées mortuaires sont transformées en lieux impudiques.

Phénomène naturel si l'on considère que tout vivant ou tout être humain naît, vit et meurt, le doute subsiste quant à sa mort. Dans le subconscient des congolais, actuellement, tout décès est attribué à un sorcier dans certaines familles fortunées. Quelquefois, l'oncle est souvent désigné comme auteur du malheur qui survient dans ce cas. Parfois, un parent qui dans la famille possède quelques biens matériels (voiture de luxe, maisons R+1 ou 2) est lui aussi mis index. Tous, nous sommes témoins de ces actes posés par des proches, des amis, des relations qui prétendent exprimer leur solidarité dans l'épreuve que nous décrivons. Certes, l'organisation des veillées mortuaires obéit à une stratification du malheur parce que les familles dites riches peuvent louer la prestation des groupes traditionnels, des chorales, voire des orchestres modernes pour donner un certain éclat aux différentes soirées où la famille fait étalage de sa surface financière. Les amis de ladite famille se distinguent eux aussi par des œuvres de charité. Les montants pour les condoléances à la famille éprouvée sont en constante augmentation. L'épisode du sorcier est légué au second rang. Les parents du défunt conçoivent, échafaudent des projets à réaliser avec les aides ou les contributions des différentes associations, mutuelles dont il était membre.

Dans certains cas, le membre de la famille à qui incombe la charge de récolter les fonds, d'organiser la veillée devient la cible des autres membres du groupe familial. A l'occasion d'une quelconque veillée, toutes les informations recueillies sont bonnes pour le dénigrement de la famille. Les jeunes profitent souvent de ces occasions pour poser des actes allant à l'encontre des valeurs morales et éthiques de la société congolaise. Quelquefois, la dépouille est arrachée à la famille éprouvée durant des heures au motif que la mort du de cujus est suspecte. Ces abus constituent des entraves à l'épanouissement de notre société.

Loin d'être des lieux ou les proches viennent témoigner de leur amour pour le disparu, les veillées mortuaires deviennent des lieux de rendez-vous où les sapeurs font la promotion de leur gamme vestimentaire et le marketing des marques qu'ils arborent. Les femmes, quelques-unes d'entre-elles ne sont pas en marge, elles sont là simplement pour se faire voir, espérant avoir un partenaire, un accompagnateur. Oubliant volontairement les règles de la morale et de la bienséance, ces jeunes inciviques et crapuleux sont au cœur de la polémique qui est entretenue inutilement et prétendument par certaines langues mal intentionnées. Souvent leurs polémiques se terminent en pugilat au désagrément des membres de la famille éprouvée.

Il est entendu que l'Etat ne saurait poster à chaque coin de rue un agent de l'ordre pour règlementer le climat qui fait entorse au bon déroulement des veillées mortuaires. On ne saurait interdire à un citoyen de se rendre à une veillée du quartier sous prétexte d'abus observés au moindre décès d'un concitoyen. Pourquoi ne demande-t-on pas à la famille de limiter le nombre des proches qui viennent du village pour assister aux funérailles dans la mesure où, ils augmentent le coût des obsèques ?

Quel que soit la bonne organisation mise en place, il est absolument certain que le zèle des jeunes que nous observons aujourd'hui, ne changera rien au concept de la vie ou de la mort, le corps étant une substance matérielle, finira par périr, seul l'esprit appartient à Dieu qui donne cette chance de vivre.

Martial Olami

Humeur

L'ESPACE PUBLIC EN DANGER

Il y a peu, l'opinion publique nationale a été séduite par le hola que l'administrateur-maire de Talangaï est allé mettre à l'occupation illégale de la zone naguère réservée aux activités de maraîchage péri-urbain, mais que des compatriotes indélicats ont vampirisé à leur profit, y érigeant désormais des habitations. Il était temps que l'Etat se livre à une nécessaire démonstration de force, à la fois pour sanctionner ces occupants anarchiques, remettre ces espaces dans le giron public et dissuader d'éventuels entêtés. Parce que quoique d'immenses panneaux précisaient clairement : « *Réserve foncière de l'Etat, occupation interdite* », il s'est trouvé des personnes qui ne les ont considérés que par le mépris. Interprétant à leur guise certains slogans de l'ère monopartiste, le célèbre « *tout pour le peuple*» est cuisiné à toutes les sauces pour produire quelque chose comme une sacrée anarchie dans l'occupation des terres. On ne peut donc que tirer notre chapeau devant ce qui peut être assimilé à une reprise en mains.

Seulement voilà, ce beau geste laisse hélas un sentiment d'inachevé dans la mesure où d'autres actes tout aussi répréhensibles peuvent être notés aux alentours de l'échangeur « Kéba na virage ». En effet, sur le flanc gauche du boulevard Marien Ngouabi en face du pont principal de l'échangeur, des riverains ont abusivement hypertrophié leurs parcelles, érigeant sans vergogne les murs de leurs concessions sur le trottoir, avalant celui-ci totalement ou partiellement. Du coup des ouvrages publics comme les lampadaires se retrouvent dans ces parcelles, d'autres servant même désormais de poteaux à des masures érigées à la sauvette. Un peu plus loin, en allant vers l'avenue Jean Dominique Okemba, à mi-chemin entre les échangeurs, un violent prédateur s'est nettement détaché de ses voisins en occupant tout l'espace disponible, multipliant pratiquement son aire habitationnelle par deux. Un scandale qui irrite tous les passants mais dont les agents municipaux n'ont cure.

Restons dans la zone pour signaler une autre incartade, cette fois sur la rue Tchitondi, face à l'église Kimbanguiste ou un fou, ou tout au moins quelqu'un qui en épouse à la perfection le logiciel mental, a installé de manière permanente un étonnant bric-à-brac de vieux outils ou de morceaux de ferraille, destinés à être vendus à toutes sortes de bricoleurs. Cet attirail insolite occupe entièrement le trottoir et oblige les piétons à descendre sur la chaussée dès qu'ils arrivent à cet endroit, leur faisant ainsi courir le risque d'être heurtés violemment par les véhicules qui sont de plus en plus nombreux à emprunter cet itinéraire, en raison notamment de certaines restrictions de stationnement sur la voie principale menant au viaduc. En plus cet amas de vieux objets hétéroclites vient singulièrement enlaidir cet endroit de la rue Tchitondi, qui est pourtant un bel ouvrage récemment réalisé. Et pour couronner le tout, comme si tout cela ne suffisait pas, un atelier de vulcanisation installé directement sur la voie, interdit l'accès au trottoir, au moyen d'une vieille baignoire sans doute hors d'usage.

Ce qui est le plus étonnant dans cette affaire, c'est que ni les constructions érigées dans l'espace public ni le spectacle démentiel offert au public à cet endroit stratégique de la rue Tchitondi n'attirent l'attention de la municipalité, alors qu'ils constituent des entraves majeures à la libre circulation que les habitants de ce quartier vivent au quotidien. Et quand on pense qu'un commissariat de police est situé juste à quelques encablures de là, plus précisément dans la rue Massa, c'est à n'y rien comprendre. D'autant plus que cette situation a existé même du temps où la mairie de Talangaï n'était pas encore délocalisée et qui donc se situait à un pas du théâtre de ces violations de l'espace public. A l'allure où vont les choses, les auteurs de ces délits qui ne sont aucunement inquiétés jusqu'à ce jour peuvent dormir tranquilles.

Paul René Di Nito

Justice

ELONGO, OVOULAKA, NDINGA ET PALESSONGA BIENTÔT À LA BARRE

Le démarrage des audiences publiques du procès des auteurs et complices présumés de détournements de 700 millions de francs Cfa, inhérents à la passation du marché de peinture au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) est imminent.

Bernard Ovoulaka

Jean Didier Elongo, Bernard Ovoulaka, Joachim Ndinga et Maxime Palessongo respectivement directeur général du contrôle des marchés publics, directeur général du CHU-B, président directeur général de la Congolaise de peinture et représentant du Trésor public au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à l'époque des faits ont été transférés à la maison d'arrêt de Brazzaville au début de l'année, après leur audition par la direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

L'ouverture de ce procès est l'aboutissement de la procédure qui a été lancée le 13 janvier 2018 contre ces quatre prévenus. L'Etat congolais les soupçonne d'avoir détourné la somme de 700 millions de francs Cfa destinés au paiement du marché de peinture attribué, après appel d'offres à la Congolaise de peinture (la Cope), unité industrielle appartenant à Joachim Ndinga.

La procédure judicaire en cours établira la vérité sur ce qui s'est réellement passé. Depuis, la partie civile, la défense et les autres entités concernées se sont lancées dans la collecte des pièces à conviction. Tandis que l'accusation recherche des preuves attestant la culpabilité des prévenus. La défense de son côté ressasse les éléments attestant l'innocence des accusés.

Selon un juriste qui a requis l'anonymat, « *le dossier y relatif a été retrouvé dans les archives de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), dans la rubrique dette intérieure de l'Etat. Ce qui supposerait que les 700 millions de FCFA supposés détournés n'auraient pas encore été versés à l'opérateur ayant gagné le marché* ».

C'est ce qui a conduit le juge d'instruction, en date du 20 juin 2018, de prendre une ordonnance autorisant la libération de Jean Didier Elongo et par conséquent, ses complices présumés. Cette autorisation a été refusée par la direction de la maison d'arrêt de Brazzaville. Elle sera confirmée, le 2 août par un arrêt de la chambre d'accusation du tribunal de grande instance de Brazzaville. La direction de la maison d'arrêt opposera une fois de plus encore une fin de non-recevoir.

Jean Didier Elongo

Des sources proches du dossier affirment que cette trouvaille à la CCA conduirait à la libération de Jean Didier Elongo qui est présentement admis à l'hôpital, après un malaise qui l'a pris le 13 octobre 2018. En attendant, le directeur général du contrôle des marchés publics passe une série d'examens et bénéficie des soins de la part des médecins assermentés.

Marlène Samba

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Des décorations incongrues dans les moyens de transport en commun

De plus en plus dans les taxis et bus, on observe des chapelets accrochés au rétroviseur interne. Des autocollants de toutes sortes où sont inscrits des versets bibliques truffés de fautes d'orthographe. A l'arrière de certains véhicules, on peut observer une bible ouverte à une page qui n'est jamais lue. En agissant ainsi, des chauffeurs et certains propriétaires des moyens de transport en commun pensent que ces grigris auxquels ils accordent certaines vertus protectrices pour épargner leurs véhicules des mauvais sorts. Il y a également des voitures où sont affichés des autocollants avec la mention « interdiction de fumer ». Pendant ce temps le chauffeur qui est au volant use de la cigarette en émettant de la fumée comme une cheminée. C'est comme si la défense de fumer ne concerne que les clients oubliant que l'usage du tabac dans un moyen de transport en commun est préjudiciable pour les voyageurs.

◆De pleureuses à louer

Cette pratique des femmes dont on loue les services pour pleurer des morts jadis répandue dans les régions d'Europe du sud est de plus en plus en vogue dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Pour bénéficier de leurs prestations afin d'animer les obsèques et montrer aux yeux de tous que le mort fait partie d'une grande famille ou qu'il était beaucoup connu de son vivant, il suffit de payer les frais de participation de ces pleureuses et d'indiquer le programme de l'inhumation. Le jour de l'enterrement, ces spécialistes des pleurs vont rivaliser de talents pour pleurer une personne qu'elles ne connaissent pas. Ces femmes qui se parent en tenue de deuil, font une bonne répartition des rôles en tenant compte de l'âge de la personne décédée. Ainsi le défunt est désigné par grand-père, papa, oncle, grand frère ou petit frère. Elles augmentent le nombre des membres de la famille en se montrant plus affectées que les personnes éprouvées. Comme quoi, faire partie de ce corps de pleureuses nécessite tout de même une formation spéciale pour pleurer à chaudes larmes et gagner de l'argent.

◆Des églises nuisibles

Les nuisances sonores sont déversées dans certains quartiers de Brazzaville où des églises dites de réveil perturbent le sommeil des paisibles citoyens. Outre ces nombreuses églises qui n'ont pour lieu de culte que des hangars, il y en a dont les fidèles prient en plein air dans des parcelles abandonnées suite aux érosions ou aux dégâts causés par les explosions du 04 mars.

Dans nos promenades, nous avons aperçu les croyants de ces églises et leur pasteur en pleine action dans ce qu'ils appellent culte matinal. C'est vraiment un véritable vacarme organisé par des guides spirituels dont l'intonation et les pratiques cultuelles indiquent qu'ils sont venus d'ailleurs.

Aux sons des tams-tams et des battements des mains, les partisans de ces églises chantent et prient à haute voix comme si Dieu était sourd. Par ces actes, ils empêchent aux personnes vivant dans ces quartiers de faire la grâce matinée et l'on est en droit de se demander si le Seigneur n'exhausse que les prières de ceux qui crient. Et pourtant un soupir de foi est accueilli par le Bon Dieu comme un parfum de bonne odeur. Chers vendeurs de foi, vous n'avez même pas de récépissé. Dieu vous demande de ne pas casser les tympans de ceux qui sont peut-être plus spirituels que vous. A bon entendeur, salut !

◆Plus de viande en pleine période de fermeture de chasse

Plus d'une semaine après la fermeture de la chasse la viande abonde sur les étals des marchés de Brazzaville, Pointe-Noire et d'autres villes du pays. Ce qui donne l'impressant qu'il y a présentement de viande que pendant l'ouverture de la chasse, une activité qui cause de graves préjudices à notre faune.

Au regard de la viande qui se vend à foison dans les marchés, la fermeture de la chasse apparait comme un simple rituel qui ne produit aucun effet. ❐

11ème édition du festival international du rire de Brazzaville « Tuséo »

POUR CONTRIBUER A L'EDUCATION DE LA SOCIETE

Si la 11ème édition du festival International du rire de Brazzaville qui vient de se tenir dans la capitale congolaise a comblé les attentes du public de par son caractère humoristique, ce même public n'a pas caché sa satisfaction quant à la qualité des thèmes abordés par les acteurs à travers leurs prestations, pour contribuer à l'éducation de la société. Le but étant « de parvenir à un monde en harmonie et en paix ».

Au-delà du rire, la crise des mœurs, les femmes et les réseaux sociaux, les problèmes de foyer nés de la polygamie, l'infidélité, la sorcellerie, les bienfaits et les méfaits de l'évolution du monde, le racisme, l'escroquerie, l'amour, la solidarité et la fraternité, ont été au nombre des thèmes développés durant les trois jours du festival par les acteurs venus du Nigeria, du Burkina-Faso, de la France, du Gabon, du Tchad, de la Guinée-Conakry, du Maroc, de la RDC et du Congo.

A la clôture de cette manifestation, l'humoriste marocain, Meddy Johnson, a prôné dans son sketch intitulé «*Coucou, c'est moi !*», les différences culturelles pour un meilleur vivre ensemble. Recourant aux silences, aux improvisations et aux blagues, cet humoriste a fait passer le message selon lequel l'humanité gagnerait beaucoup si elle percevait que le respect des différences culturelles serait source d'un élan vers l'acceptation de l'autre, donc vers une société propice à un meilleur vivre ensemble.

Les acteurs au festival «Tuséo»

Outre cet aspect qui a trait aux identités culturelles, l'artiste a prôné aussi l'adoption d'un autre regard sur l'arabe. « *L'arabe ne fait pas peur. Les clichés qu'on a de lui sont plutôt la source des peurs qu'on éprouve. Il n'est pas bon de généraliser les choses* », a-t-il dit. De ce fait, son sketch s'est révélé comme une exhortation au bannissement des clichés communautaires. Félicitant le public brazzavillois pour son caractère réceptif, l'artiste gabonais Yann Koko a loué le festival Tuséo en ce sens qu'il œuvre à la visibilité des humoristes africains qui évoluent dans l'ombre.

Le festival international du rire de Brazzaville créé en 2004, « *est une initiative qui nous permet, à nous tous, organisateurs, partenaires, humoristes et public, de nous insuffler l'esprit du vivre ensemble par l'humour. Tuséo signifie le rire. Il s'agit d'un mot qui exhorte à être ensemble, dès lors qu'on ne rit pas seul. Dans cette optique, cette année, par le truchement de l'Association Tuséo, il a mené des actions en faveur de l'éducation scolaire dont un don de fournitures scolaires aux enfants du Congo* », a expliqué la directrice dudit festival, Mme Lauriath Bikouta.

Elle a rendu un hommage à tous ceux qui ont concouru à la réussite de la 11ème édition. « *Je dois ce succès aux artistes dont le talent a servi de pierre à l'édifice. Je n'oublie pas l'Institut Français du Congo (IFC) qui a toujours abrité le festival. La réussite des trois journées d'humour et de partage découle d'un pari que nous avons pu tenir grâce à l'accompagnement du public et à l'apport de tous nos partenaires, parmi lesquels la presse* », a-t-elle dit.

Pour ce qui est de l'hypothèse de la création du prix du meilleur humoriste, Mme Bikouta, a fait savoir qu'elle n'y pense pas, car elle ne compte pas mettre les artistes en compétition. « *Je pense que chaque humoriste a son talent et sa façon de travailler. Chacun constitue une différence qui enrichit le festival. Cela vaut mieux qu'une compétition* », a-t-elle poursuivi.

A l'image des éditions précédentes, la 11*ème* édition a mis un accent particulier sur la formation. A cette fin, des ateliers ont été organisés sur l'initiation au stand up, à l'écriture humoristique et au management des projets et des organisations culturelles.

Gulit Ngou

Enseignement spécialisé

DES ENFANTS MAL VOYANTS ET VOYANTS BIENTÔT FORMÉS ENSEMBLE

L'école inclusive qui mettra ensemble ces deux catégories d'enfants, ouvrira ses portes dès octobre 2019 à Kintélé. C'est une initiative de l'ONG « Viens et Vois », réalisée grâce au financement de la Mission évangélique braille Suisse, pour un coût prévisionnel de 211.866.519 francs CFA. Le président de l'ONG «Viens et Vois », Emerson Sama a visité le chantier de cette école, en compagnie du vice-président du Conseil municipal, vice maire de Kintélé Martin Bienvenu Okagna le 9 novembre dernier. Les travaux de ladite école qui abritera également le siège de « Viens et Vois » sont effectués par la société Congo Engenering Constructe (C E construction).

Cette visite a permis aux uns et aux autres, de constater qu'une année après leur lancement, les travaux du gros œuvre sont réalisés à 98%. Il s'agit d'un bâtiment à un étage comprenant notamment six salles de classes du capacité de 25 à 30 élèves chacune, une salle informatique, une cantine scolaire, une bibliothèque et une salle d'archives, la salle de réunion, le bloc administratif composé de 5 bureaux, dont deux serviront de cadre de travail pour le président et le vice- président de l'ONG « Viens et Vois ».

« *En une année, je crois que les travaux ont connu une avancée remarquable », a reconnu le vice maire de* Kintélé. Ce dernier a par ailleurs loué l'action de la Mission évangélique braille Suisse à l'endroit des malvoyants dont, comme l'a affirmé ce dernier, «*on ne s'occupe pas assez habituellement* ». L'école inclusive de Kintélé est située sur l'avenue du marché, derrière l'Université Denis Sassou N'Guesso de Kintété. Non loin, on retrouve l'école «Terre-école» dont la vocation est de former les enfants dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, dès le CP1.

« *La présence de ces trois établissements qui accueilleront 40000 étudiants pour le premier, 600 élèves pour le deuxième et plus de 160 élèves pour l'école inclusive fera de Kintélé un véritable quartier latin de Brazzaville* », a souligné Martin Bienvenu Okogna.

Une façade du bâtiment destiné à l'enseignement mixte

A ses débuts la prochaine rentrée scolaire, l'école inclusive mettra l'accent sur le cycle primaire. Au fil des temps, le projet prendra en ligne de compte les autres cycles. Comme l'a fait savoir l'architecte du chantier Nixon Mboussa, « *les travaux qui se réalisent aujourd'hui pour un bâtiment d'un niveau, se poursuivront à terme, jusqu'au troisième niveau* ». Un fait à déplorer, l'exiguïté de l'espace du projet. L'école manque de cour. Le président directeur général de l'entreprise C.E Construction, Alphonse Mboussa a exprimé cette préoccupation au vice maire qui a représenté la mairesse de Kintélé pour la circonstance. Ce dernier a demandé à cette entreprise, d'aider l'ONG « Viens et Vois » à formuler la demande d'occupation du domaine public, qui n'est autre que l'une des voies de circulation bordant l'établissement. « *L'autorité municipale jugera de l'opportunité de répondre positivement à la demande de l'ONG* », a fait savoir Martin Bienvenu Okogna.

En guise de rappel, l'implication de l'ONG « Viens et Vois » dans la formation des aveugles et non- voyants remonte à bien longtemps. A son actif, il faut mettre huit sessions d'alphabétisation d'une centaine d'aveugles et non- voyants, en braille intégral et abrégé. Cette ONG a également organisé au profit de cette catégorie de citoyens, plusieurs formations portant sur les activités génératrices de revenus tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

L'initiative de former ensemble les non-voyants et les voyants, permettra dans l'avenir, d'instaurer dans les écoles professionnelles, l'écriture de braille comme discipline pédagogique, afin de faciliter l'insertion des travailleurs en situation de cécité. Cette initiative favorisera également l'instauration de la pratique de l'usage de l'écriture braille, dans les administrations publiques et privées, aux fins d'accueillir les non-voyants dans leurs différents services, sans problèmes.

Dominique Maléla

DES KITS SCOLAIRES POUR LES ÉCOLIERS DU DISTRICT D'IMPFONDO

La députée de la circonscription électorale du district d'Impfondo, Virginie Euphrasie Dolama vient de doter en kits scolaires les élèves de six écoles de cette entité administrative. Parmi les bénéficiaires, figurent les enfants autochtones, une des couches sociales les plus démunies du département de la Likouala.

Frappés par un manque criard de fournitures scolaires dû à la pauvreté des parents, les élèves de six écoles de la circonscription électorale du district d'Impfondo ont vu leurs besoins comblés par leur députée. Virginie Euphrasie Dolama leur a fait parvenir des kits scolaires pour l'année 2018-2019. La distribution du matériel a été assurée par une délégation du cabinet parlementaire de la députée qui vient de séjourner dans la localité. A cette occasion, un millier d'apprenants ont eu droit à ces kits qui sont à la fois, un appui de l'élue du district d'Impfondo à l'amélioration du rendement scolaire et une réponse au souci permanent des élèves qui veulent apprendre.

Les parents sont pourtant préoccupés par l'avenir de leurs enfants, cependant la précarité de leur situation financière et sociale ne leur permet pas de subvenir aux besoins de leur progéniture. Ce matériel scolaire offert aux élèves des écoles des villages Malala, Niangué, Botanga, Modzaka, Mohito, Gangania Brousse est de diverse nature. Il est composé entre autres, de sacs, cahiers, stylos, crayons et de craies.

Des enfants autochtones et leur kit

Pour Jean Désis Etondi qui a conduit la délégation en charge de la distribution de ces fournitures scolaires, cette assistance de la députée a permis aux enfants démunis qui n'ont pu aller à l'école depuis la rentrée des classes le 1er octobre dernier par manque de matériel d'apprentissage, de renouer avec les cours.

De leur coté, les élèves de ces établissements scolaires, dont des enfants autochtones, ont exprimé des remerciements à leur députée pour son élan de cœur. La Sœur Amado Marie Louise de l'école catholique de Gangania Brousse estime que cette assistance de la députée est une bénédiction divine. Elle est d'autant plus nécessaire pour les élèves autochtones qui méritent une attention particulière.

Si à l'école publique de Botanga les enfants autochtones qui se présentent sans fournitures scolaires sont immédiatement refoulés, il n'en est pas le cas pour l'école catholique privée Elikia de Gangania où l'administration fait le nécessaire pour assurer l'apprentissage à ces enfants, victimes de la précarité et de l'ignorance de leurs parents.

Pendant les périodes de chenilles ou favorables à la cueillette, la chasse et la pêche, certains enfants autochtones désertent les cours avec la complicité de leurs parents.

A l'école Ora de Modzaka, essentiellement autochtone, les enseignements ne se limitent qu'à l'éducation par manque de matériel didactique. Pendant ce temps, à l'école privée Elikia de Gangania, à laquelle s'inscrivent les enfants Bantou et autochtones, le contenu des programmes est le même qu'au plan national.

La promotion des populations autochtones est une problématique majeure qui ne peut aboutir sans l'éducation. Elle nécessite pour cela, une implication effective des pouvoirs publics pour une véritable prise de conscience des concernés. La députée du district d'Impfondo fait de cette préoccupation son cheval de bataille.

Naomi Mataza

Enseignement général

DES VIVRES, DES LIVRES PLUS ACTUELS ET DES TABLES-BANCS

En quelques jours, des dons ont succédé aux dotations de la tutelle et autres actions salutaires au profit des élèves et personnels éducatifs. Les plus marquants auront été les 189 tonnes de vivres données par le Japon au programme alimentation scolaire, le lancement de la seconde phase de la dotation des écoles en tables et la formation des personnels au maniement des manuels « Nouveaux horizons d'Afrique » des cours préparatoires.

Le stock des vivres du programme alimentation scolaire s'est enrichi de 189 tonnes de conserves de poisson le 8 novembre 2018. Le don du Japon remis par l'ambassadeur Hiroshi Karube, au ministre l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation équivaut à 680 millions de francs Cfa. Il permettra « *d'apporter une assistance alimentaire pendant cinq mois à plus de 60 000 enfants dans 318 écoles rurales dans la Bouenza, la Lékoumou, le Pool, la Likouala, et la Sangha* », a indiqué le représentant adjoint du Pam au Congo, Ali Ouattara. Il couvre certes 10% de la demande nationale et contribue à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, dans un contexte où le retard de croissance des enfants est encore d'actualité.

Le diplomate japon qui avait remis, l'an passé à la même date et au même endroit, au programme alimentation scolaire dont son pays est parmi les pionniers, a fait part de la disponibilité du Japon à soutenir le Congo dans la promotion de l'alimentaire scolaire. Réagissant au don, le ministre Anatole Collinet Makosso, a affirmé que c'est un privilège pour le Congo de figurer parmi les principaux bénéficiaires de la percée diplomatique du Japon en Afrique.

Des «Nouveaux horizons d'Afrique» disponibles

Dans cet élan d'amélioration des performances des élèves, la révision des manuels scolaires et guides pédagogiques Horizons d'Afrique, engagée par l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques (Inrap), a abouti à la publication de la collection Nouveaux horizons d'Afrique. Le manuel de français de l'élève et le guide de l'enseignant des cours préparatoires sont disponibles. Plus adaptés à la réalité et plus attrayants, ces « Nouveaux horizons d'Afrique » entièrement en couleur, sont enrichis de nouveaux dessins, plus lisibles et plus précis. Dans ses 112 pages figurent des activités de révision intégrées dans une rubrique intitulée «Je fais le point».

La différence avec leur ancêtre « Horizons d'Afrique », édité en 1999 ressort aussi dans le fait qu'à la fin du cycle, l'enfant est capable de communiquer en situation d'émetteur-récepteur, de maitriser les habiletés langagières, d'écouter et réagir, de réciter des poèmes, de lire avec aisance, d'orthographier les mots et de s'exprimer correctement par écrit. Pour qu'elle soit accessible dans cette conjoncture de crise, le gouvernement a négocié et obtenu la vente de la collection Nouveau horizons d'Afrique au prix de production. Un livre coûterait pas plus de 2 000 francs Cfa.

Pour que toutes ces avancées produisent les effets escomptés, le gouvernement poursuit la dotation des écoles en tables-bancs. Au lancement de l'opération coup de poing tables-blancs l'an passé le déficit se chiffrait à environ un demi-million de tables-bancs. La seconde phase de distribution en cours diminuera l'ampleur des besoins, la finalité étant qu'il y ait « zéro enfants assis par terre » à l'école. En rappel, l'an passé, les sociétés Likouala Timber et Taman industries devaient fabriquer chacune 50 000 tables-bancs. A Brazzaville par exemple la première tranche devrait couvrir le tiers des besoins de l'enseignement. Pendant que dans le Kouilou la société Taman industries s'active jour et nuit pour garnir toutes les écoles de Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Lékoumou, du Kouilou, Likouala Timber fait autant pour la partie septentrionale.

Marlène Samba

Coupes africaines interclubs de football

LES CONGOLAIS SERAIENT-ILS SURPRIS ?

C'est la semaine dernière que la Confédération africaine de football (CAF) a procédé au tirage au sort des compétitions interclubs de la saison 2018-2019. Il se trouve que l'As Otohô, championne nationale, entamera sa campagne à Luanda contre Primeiro de Agosto tandis que l'équipe des Diables-Noirs, détentrice de la Coupe du Congo, va elle aussi démarrer à l'extérieur précisément en Algérie contre le Mouloudia Hussein Dey.

As Otohô, championne nationale

Diables-Noirs, détentrice de la Coupe du Congo

C'est dire que la main innocente n'a pas vraiment été tendre avec les deux représentants congolais. Déjà, le champion angolais, Primeiro de Agosto, a prouvé qu'il est entré par la grande porte dans la cour des grands. C'est sans doute injustement que Primeiro de Agosto a été privé de finale cette année par le National Al Ahly. Vainqueur 1-0 au match-aller, Primeiro de Agosto s'est vu refuser arbitrairement le but du 2-2 avant de concéder, là aussi injustement, le penalty pour une défaite (2-4) sévère. Mais Primeiro de Agosto semble avoir pris du galon au point de tutoyer avec arrogance tous les ogres du continent. C'est que l'équipe a mûri et peut, tout logiquement, se forger de nobles ambitions africaines. C'est donc cette équipe-là que l'as Otohô va devoir affronter - d'entrée. L'équipe angolaise reste dans la chaleur de la compétition qui vient juste de s'achever par le sacre de l'Espérance de Tunis. Les joueurs sont toujours en jambes et même si l'aller se déroule à Luanda, l'as Otohô est en grand danger. C'est vrai que l'équipe de Maixent Ominga a déjà repris les entraînements de même qu'elle a procédé à un recrutement conséquent, mais il manque du temps pour le rodage et la perfection des automatismes. Avec les nombreuses arrivées, l'équipe a besoin de temps pour former un tout cohérent. Apparemment, la double confrontation contre Primeiro de Agosto arrive trop tôt. Mais prions Dieu pour que les choses aillent pour le mieux.

Diables-Noirs, toujours en train de pavoiser

Il y a comme un vent de panique qui s'est emparé de l'équipe des Diables-Noirs qui, à deux semaines de son déplacement, en Algérie, n'avait toujours pas repris ses entraînements. Est-ce parce-que le président Jean François Ndenguet est en ce moment hors du pays ? Apparemment, la seule victoire en coupe du Congo a suffi au bonheur des « Noir-jaune » qui ont plutôt choisi de pavoiser et de fêter intensément. Mais n'est-ce-pas là comme une résignation? Cette équipe n'a pas pour habitude de briller sur la scène africaine. Un tour ou deux puis s'en va, c'est sa recette habituelle sur la scène africaine. C'est pourtant cette triste réalité qui aurait dû pousser cette équipe à se faire violence pour vaincre la poisse. Mais, bizarrement, l'équipe semble plutôt comme surprise pour les événements. D'habitude, le tour préliminaire débute en février ou un peu plus tard. Cette fois, la saison africaine va débuter les 27 et 28 novembre 2018. Les Congolais semblent alors pris de court. D'où la peur de tous ceux qui se réclament de la famille du foot au Congo. Car aller dans une telle bataille sans réelle préparation a tout l'air d'une aventure.

Surtout que l'adversaire, pour Diables-Noirs, s'appelle Mouloudia Hussein Dey, équipe d'un pays de triste souvenir où l'As Otohô avait pris neuf buts à brosse. Evidemment, ça fait peur du moment où le football congolais, en ce moment, est au plus bas à l'échelle des valeurs. Mais quoiqu'il en soit, il va falloir jouer en espérant que les Dieux du football accompagnent le représentant congolais. Car, après tout, le football se joue à onze contre onze et jamais rien n'est gagné ni perdu d'avance. Il appartient aux dirigeants, aux encadreurs techniques et aux joueurs de se préparer à la tempête à laquelle une réplique appropriée sera attendue.

Georges Engouma

Ligue européenne des champions de football

LES CHOSES SE PRÉCISENT DANS CERTAINS GROUPES ET SE COMPLIQUENT DANS D'AUTRES

Plus que deux journées et les championnats par groupe rendront définitivement leur verdict. Si mathématiquement rien n'est encore définitif, certaines équipes comme Fc Barcelone, Fc Porto, Bayern de Munich, Manchester city, As Roma et Real Madrid semblent désormais très proches des huitièmes de finale.

Les regards étaient accaparés mardi dernier par le choc opposant Naples à Paris saint Germain qui était condamné à éviter la défaite. Mais on avait un peu oublié le match Etoile Rouge – Liverpool que l'on disait promis aux Reds. Et, comme à son habitude, sa majesté football nous a offert l'un des tremblements de terre les plus dévastateurs de l'histoire. Liverpool de Mohamed Salah, Sadio Mané et Firminio a mis genou à terre à Belgrade. Contre toute attente l'Etoile Rouge, humiliée au match-aller (2-0), a pris sa revanche de façon nette (0-4). Du coup, tous les calculs étaient chamboulés. Liverpool que l'on croyait trôner dans le groupe C s'ést tout simplement mis en danger. Le vainqueur de Naples – PSG n'avait plus qu'à s'emparer de la première place. Mais, au terme des quatre-vingt-dix minutes de jeu, chacune de ces deux équipes ne fait que nourrir des regrets. Le PSG, aujourd'hui, ne fait que s'appesantir sur le penalty que l'arbitre aurait oublié de siffler. Car pendant longtemps, il a mené au score (1-0) avant de voir revenir Naples sur un penalty concédé par Thiago Silva. C'est dire que l'exploit n'est pas passé loin ; Naples, lui aussi, peut évoquer un énorme gâchis vu le nombre impressionnant d'occasions ratées. Mais dans tous les cas, Naples et Liverpool totalisent désormais six points chacun tandis que Paris saint Germain et Etoile Rouge de Belgrade ont quatre points chacun. Peut-être verra-t-on un peu plus clair au soir du 28 novembre prochain après Paris Saint Germain – Liverpool Fc et Naples – Etoile de Belgrade.

Juventus de Turin – Manchester United ou la réponse du berger à la bergère

Il y a seulement quelques jours José Mourinho, l'entraîneur de Manchester United, avait peint la Juventus comme une équipe d'extraterrestres totalement hors de portée de la sienne. Mais finalement, ce n'était qu'un langage du vaincu du jour qui voulait tout à la fois masquer ses faiblesses conjoncturelles et endormir son adversaire. Un coup plutôt réussi, car à Turin, les Dybala, Cristianno Ronaldo et tous les autres ont été mis sous l'éteignoir. Manchester United a fini par prendre sa revanche (2-1). A deux journées de la fin, dans le groupe H, Manchester United (7 pts) n'accuse plus que deux longueurs de retard. Le Fc Valence (5 pts) n'a pas lui aussi renoncé. Alors, ça va être chaud lors des deux dernières journées.

Dans les autres groupes, certaines équipes ont déjà pris une sérieuse option pour la qualification. Il s'agit, par exemple, du Fc Barcelone qui a certes, été tenu en échec (1-1) à Milan par l'Inter mais les « Blaugrana » disposent d'une avance consistante. Le Real Madrid et l'As Roma, eux aussi, ont fait le trou dans le groupe G. Les deux équipes, qui totalisent neuf points chacune ne peuvent plus être rejointes. Le Bayern de Munich, dans le groupe E, est lui aussi en ballotage très favorable tout comme Fc Porto dans le groupe D. D'ici le 12 décembre 2018, date de la fin des championnats en groupe, il pourra peut-être se produire des surprises. Mais ce serait tout à la gloire de sa majesté football.

Nathan Tsongou

En attendant, voici tous les résultats enregistrés lors de la quatrième journée.

Mardi 8 novembre 2018

Groupe A
Monaco – Fc Bruges 0-4
Atletico Madrid – Borussia Dortmund : 2-0

Groupe B
Tottenham - PSV Eindhoven: 2-0
Inter Milan – Fc Barcelone 1-1

Groupe C
Naples – PSG : 1-1
Etoile Rouge – Liverpool Fc 2-0

Groupe D
Fc porto – Lokmotw Moscou: 4-1
Schalke 04 – Galatasary: 2-0

Mercredi 7 novembre

Groupe E
Bayern de Munich – AEK Athènes : 2-0
Benfica - Ajax Amesterdam- 1-1

Groupe F
Lyon – Hoffenheim 2-2
Manchester city – Shakhtar Donetsk: 6-0

Groupe G
Viktoria Plzen – Real Mardid: 0-5
CSKA Moscou – As Roma: 1-3

Groupe H
Juventus Turin – Manchester United : 1-2
Fc Valence – Young Boys Berne: 3-1

4ème journée des éliminatoires de la 32e CAN de football

LEQUEL DES DEUX CONGO AURA LE SOURIRE ?

Le Stade Alphonse Massamba-Débat abritera dimanche prochain, le match Congo – RDC dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la 32e CAN de football dans le groupe G. Un match aux allures de finale pour la deuxième place de qualification.

Il nous a été donné dans la livraison précédente de nous appesantir sur les statistiques qui placent la RDC devant mais pas vraiment trop loin. Mais depuis bientôt cinquante-six ans, il existe une rivalité franchement féroce et acharnée entre le grand (80 millions d'habitants) et le petit Congo (5 millions). Dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations c'est seulement pour la troisième fois que les deux pays s'affrontent à l'étape des éliminatoires. La première fois, c'était en 1979 et au match-aller, à Brazzaville, les Diables-Rouges avaient assez largement dominé leurs adversaires par 4 à 2.

Seulement, au stade du 20 Mai à Kinshasa, les Lofombo, Lupéta, Mahungu, Mbungu-Ekofo et consort avaient trouvé des ressources pour renverser la tendance (4-1) bien que Jonas Bahamboula-Mbemba « Tostao » ait ouvert le score très tôt. Six ans plus-tard, le sort avait placé de nouveau les deux pays face à face avec, encore une fois, l'aller à Brazzaville. Tout le monde ou presque se souvient encore et toujours de ce drame intervenu au stade de la Révolution ; Zoran Ristic ayant commis la grossière erreur de laisser bon nombre de joueurs professionnels sur le banc, les Léopards en ont profité pour s'offrir une entame aux allures de démonstration et le gardien Ossébi devenant d'ailleurs la risée de tous. Finalement, les Léopards l'emportèrent par 5 à 2. Au match-retour, à Kinshasa, les deux équipes choisiront de se neutraliser (0-0) alors que cette nouvelle élimination sera ressentie comme une vraie humiliation. Mais depuis l'entrée au 21e siècle, les statistiques révèlent que les Diables-Rouges n'ont jamais battu les Léopards. Première rencontre, dans le cadre de la phase finale de la 30e CAN en Guinée Equatoriale, les Diables Rouges mènent par 2-0 et s'acheminent vers la qualification en demi-finales. Puis, brutalement et inexplicablement, Claude Leroy et ses poulains perdent les pédales au point de concéder quatre buts en l'espace de vingt-quatre minutes. Incroyable mais vrai ! Le sort range à nouveau les deux Congo dans un même groupe, le groupe G, aux côtés du Zimbabwé et du Libéria pour ce qui concerne les éliminatoires de la CAN 2019 au Cameroun. Mais cette fois au moins le match-aller s'est déroulé au stade des Martyrs à Kinshasa. Un match intense, plein et même équilibré mais les Léopards s'imposent quand même (3-1).

D'où la naissance de l'actuel complexe d'infériorité ?

Ici et là, dans la rue, on lit comme une espèce de résignation. Ce qui, quelque part, trouve son explication dans le fait que, depuis cette défaite de Kinshasa (1-3), les Diables-Rouges ont perdu totalement leur jeu. Ils sont dispersés, brouillons, incohérents, etc. Ils ont écœuré Sébastien Migné, l'entraîneur, au point de le précipiter vers la sortie. Il s'était sans doute rendu compte qu'il ne pouvait rien avec ces Diables-Rouges si fantasques à souhait et suspendus aux seuls exploits de Thiévy Bifouma. Puis, on s'est mis pour la première fois à l'école brésilienne dans l'espoir d'échapper enfin à la poisse apportée par les techniciens maudits du vieux continent. Cependant, on oubliait que Valdo Candido Filo a, lui aussi, joué à Paris et qu'il avait déjà perdu un peu des notions qui faisaient jadis la force du Brésil. A cela s'ajoute le fait qu'il arrivait dans un contexte de « guéguerre » entre la tutelle et la fédération congolaise de football qui ne voulait pas vraiment de cet entraîneur qui n'avait pas une totale maîtrise de son potentiel. D'où les tâtonnements, la mauvaise utilisation des joueurs, etc. Depuis, on n'a qu'une équipe qui se cherche toujours. Jusqu'à quand ? Ce n'est pas le cas pour Florent Ibengé qui, pour le match de dimanche prochain, aura tous les joueurs cadres à sa disposition. On verra donc les Cédric Bakumbu, Bolasié, Kebano, etc. Constant Omari, le président de la fecofa, a fait récemment le déplacement de Brazzaville pour retenir le luxueux hôtel Radison pour ses joueurs. Les nombreux professionnels ont besoin d'un tel cadre pour préparer en toute quiétude un match d'une telle importance. Pour la circonstance, la tutelle et la Fédération congolaise de football association (Fécofa) ont enterré la hache de guerre pour faire bloc autour des Léopards. C'est dire qu'en face les choses sont prises très au sérieux. Il n'est pas question de laisser la grenouille se faire aussi grosse que le bœuf. Nos voisins ont, pour eux, le sens élevé du patriotisme de même qu'ils excellent si bien dans la provocation et l'intimidation de sorte à sortir facilement l'adversaire du match. Comme on le voit, en face, les conditions semblent réunies pour réussir un coup parfait à Brazzaville. On sent du professionnalisme dans le travail. Chez nous, un échantillon de joueurs autochtones était réuni depuis quelque temps pour des séances d'entraînement en attendant l'arrivée des joueurs de la diaspora cette semaine. Néanmoins, c'est le moment où jamais de se mettre dans la peau de David. Donc pas de complexes à se faire, se concentrer plutôt suffisamment en faisant preuve d'intelligence, et d'imagination. Car, après tout, le football se joue à onze contre onze et la victoire n'est que la conséquence de l'addition entre le talent et l'état d'esprit. Le premier réflexe est de se croire capable de répondre aux attentes générales et le reste vient tout seul. Dimanche prochain, le stade Alphonse Massamba-Débat sera sûrement plein à ras-bord et à l'heure qu'il est, chaque citoyen digne doit se préoccuper de donner la priorité à la nation. Le vrai patriote se reconnaît par ses actes respectables. Evidemment, ce n'est qu'un match et chacun doit s'abstenir de poser des actes inciviques qui sont de nature à compromettre les relations si bonnes entre les deux pays. Il est plutôt question d'apporter un soutien palpable aux Diables-Rouges. Pour une fois qu'un match-retour en Coupe d'Afrique des nations se joue chez nous, il est hors de question de se laisser marcher sur le ventre. Il s'agit de se faire respecter surtout qu'en cas de défaite la sortie de la 32e CAN sera consommée. Cela sera vécu par les fous de foot congolais comme un vrai drame. Car durant les quatre dernières phases finales organisées toutes en Afrique centrale, le Congo n'aura pris part qu'à une seule édition en 2015 en Guinée Equatoriale. Ce qui ne fera que confirmer l'inexistence du foot congolais désormais réduit dans la catégorie de faire-valoir. Dans l'affaire, il y a l'orgueil et la fierté qui doivent pousser les uns et les autres à se faire violence pour ne pas afficher une face ridicule au miroir. Il suffit de s'organiser, de se mobiliser, de se donner la main et d'y croire pour ne pas sombrer dans l'impuissance. Alors, que les Diables-Rouges jouent pour gagner !

Georges Engouma

Congo – RDC

ALINO, ASCARIS, MOUNIAM ET TOUS LES AUTRES, À VOUS DE JOUER

Dimanche prochain, au stade Alphonse Massamba-débat, les Diables-Rouges du Congo vont en découdre avec les Léopards de la République Démocratique du Congo. Un match qui verra les vainqueurs faire un grand pas en direction du Cameroun tandis que les vaincus seront, pour leur part, plus proches des tribunes. C'est donc un match déterminant qui va se jouer sur tous les plans selon les limites permises par la sportivité. Sur le terrain, ce sera sans aucun doute du « onze contre onze ». Mais qu'en sera-t-il dans les tribunes ? Car c'est là aussi que se joue le même match.

A l'époque, on attendait juste une belle action ou un but pour applaudir ou tout simplement la fin du match pour entonner : « Congo, c'est notre pays… ». Mais depuis un moment, on y a introduit des tambours et des chants soutenus par des tam-tams. Il reste, cependant, que ce soutien-là est léger. Il ne pèse pas suffisamment pour mettre les joueurs en confiance. Le pire c'est que, parfois, les joueurs sont même hués et conspués. Voilà une manière bien drôle de soutenir son équipe. Mais de passage à la tête du département des sports le docteur Alfred Léon Opimbat avait eu l'idée de créer un comité national de soutien. Cependant, visiblement, il n'avait pas été compris. Peut-être avait-il été victime d'un environnement qui, lassé par les déceptions à ne plus finir qui avait préféré ne pas suivre son ministre. Toutefois, grâce à l'implication personnelle de « Tonton Opi » le Congo s'est qualifié pour la 30e CAN en Guinée Equatoriale et a bien failli se qualifier pour la Coupe du monde 2014 au Brésil. En tout cas, il avait été suivi par Alino, Ascaris et tous les autres champions de l'animation. C'est vrai que Missafou Olivier « Ambassadeur » n'est plus de ce monde. Mais il a laissé des héritiers qui ont intérêt à se montrer encore plus imaginatifs pour «traumatiser» les adversaires. Depuis un bon moment, il y a quelques « grappes » de supporters qui crient, chantent et créent une certaine ambiance. Malgré cela, ce n'est pas visiblement suffisant. Il faut créer une ambiance qui soit plus impressionnante, plus contagieuse, plus nationale mais dans le strict esprit sportif. « Ya Opi » voulait probablement qu'il en soit ainsi mais la fédération congolaise de football avait plutôt affiché son indifférence. C'est pourquoi les actuels tâtonnements, balbutiements et bégaiements. Etant donné que les principaux acteurs veulent bien mais ils ne sont pas conséquemment encouragés, appuyés, soutenus, etc. Maintenant, l'occasion est là de donner un sens élevé au patriotisme. Il doit par conséquent régner une confiance plutôt aveugle entre joueurs, dirigeants, mécènes, supporters et patriotes. Tout le monde doit mettre la main à la pâte pour que le Congo soit effectivement un et indivisible. C'est pourquoi à l'Eglise, la prière doit être dite à l'intention des Diables-Rouges. A l'école, au marché, à la caserne bref partout où l'on se trouve, on doit avoir une pensée spéciale et positive pour les Diables-Rouges. Au stade, en dehors du soutien à apporter pendant les quatre-vingt-dix-minutes, il faut aussi trouver un temps pour ressusciter le refrain « Congo, Congo, c'est notre pays ». Tout cela aidera probablement nos joueurs à se dépasser, à se défoncer au point de trouver des ressources surnaturelles qui paralysent les adversaires. Tout cela doit avoir un début et dimanche prochain est le moment tout indiqué. Seulement, c'est une attitude qui n'est pas synonyme de violence, de barbarie et d'incivisme. Il s'agit simplement de donner un sens élevé au patriotisme.

Merlin Ebalé